

**Association pour le Développement des Activités de Production et de Formation  
(ADAF/Gallè)**

Badalabougou Rue Gamal Abdel Nasser Porte 211 BP : 3267 Bamako

Tél: 00223 20 22 00 33

E-mail : [adafgalle@afribone.net.ml](mailto:adafgalle@afribone.net.ml)

Site Web : [www.adaf-galle.org](http://www.adaf-galle.org)

---



## PLAN STRATEGIQUE

2020 – 2024

## Sommaire

PLAN STRATEGIQUE.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	3
Tableau N° 16 : Structure générale du PS 2020-2024 de l'ONG ADAF/Gallè.....	3
Tableau N° 17 : CADRE LOGIQUE .....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	4
I. INTRODUCTION .....	6
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	7
III. METHODOLOGIE.....	9
IV. RESULTATS DU DIAGNOSTIC.....	10
4.1. Analyse de contexte du Plan Stratégique 2020-2024.....	10
4.2. Revue de la période du Plan Stratégique 2019-2020.....	16
4.2.1. Bilan du Plan Stratégique 2015-2019.....	16
4.2.1. Analyse des capacités institutionnelles, organisationnelles et fonctionnelles de l'ONG ADAF/Gallè	16
4.3. Revue des orientations stratégiques de l'ONG ADAF/Gallè 2020-2024.....	33
4.3.1. Revue des références institutionnelles.....	33
4.3.2. Définition des priorités et axes stratégiques 2020-2024.....	37
4.4. Identification des domaines et priorités d'intervention 2020-2024.....	40
4.5. Définition des axes de développement stratégique.....	42
4.6. Formulation des Objectifs Stratégiques de Développement de l'ONG ADAF/Gallè sur la période 2020-2024.....	44
Structure du Plan Stratégique 2020-2024.....	48
Tableau N° 16 : Structure générale du PS 2020-2024 de l'ONG ADAF/Gallè .....	50
Tableau N° 17 : CADRE LOGIQUE .....	55
4.7. Stratégie de mise en œuvre du Plan Stratégique .....	65
4.7.4. Facteurs de risque et mesures de mitigation .....	66
V. CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DU PLAN STRATEGIQUE .....	67
ANNEXES .....	68

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau N°1 :	Projection de la population du Mali 2020-2024
Tableau N° 2:	Situation des acteurs
Tableau N°3 :	Répertoire des activités de renforcement des capacités des membres et du personnel de l'ONG ADAF/Gallè dans le cadre du PRC 2015 à 2019
Tableau N° 4 :	Personnel salarié de l'ONG de 2015-2018
Tableau N°5 :	Situation des matériels et outillages de visualisation (MO)
Tableau N°6:	Situation des matériels informatiques (MI)
Tableau N°7 :	Situation des mobiliers de bureau (MB)
Tableau N°8 :	Situation des matériels de transport (MT)
Tableau N°9 :	Analyse synthétique des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de l'ONG
Tableau N°10 :	Identification des priorités par domaines d'intervention
Tableau N° 11 :	Description des axes stratégiques
Tableau N° 12 :	Axes d'intervention transversaux
Tableau N° 13 :	Présentation des objectifs spécifiques du PS 2020-2024
Tableau N° 14 :	Description des objectifs du plan stratégique 2020- 2024 de l'ONG ADAF/Gallè
Tableau N° 15 :	Présentation des cibles du PS 2020-2024 en « Objectifs » et « Résultats »
Tableau N° 16 :	Structure générale du PS 2020-2024 de l'ONG ADAF/Gallè
Tableau N° 17 :	CADRE LOGIQUE

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AACID</b>	Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
<b>ACN</b>	Aménagement avec courbe de niveau
<b>AD</b>	Agriculture Durable
<b>ADAF/Gallè</b>	Association pour le Développement des Activités de Production et de Formation
<b>AG</b>	Assemblée Générale
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenus
<b>AOPP</b>	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
<b>BRACED</b>	Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters
<b>CAP</b>	Centre d'Animation Pédagogique
<b>CC</b>	Changement Climatique
<b>CC</b>	Commission de Contrôle
<b>CD</b>	Comité Directeur
<b>CDPE</b>	Centre de Développement de la Petite Enfance
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique et Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CES</b>	Conservation des Eaux et Sols
<b>CONEMUND</b>	ONG Espagnole
<b>CREDD</b>	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
<b>CSM63E</b>	«Jakumbè», une variété de sorgho de l'IER
<b>CT</b>	Collectivité Territoriale
<b>DAP</b>	Phosphate diammonique 18-46-00 - Granulé
<b>DEL</b>	Développement Economique Local
<b>DNI</b>	Dialogue Nationale Inclusive
<b>DNP</b>	Direction Nationale de la Population
<b>DPI</b>	Développement Participatif de l'Innovation
<b>DRS</b>	Défense et Restauration des Sols
<b>EAF</b>	Exploitation Agricole Familiale
<b>EUTM</b>	European Union Training Mission
<b>FAMA</b>	Forces Armées du Mali
<b>FaReNe</b>	Farmer-led Research Network
<b>FIL</b>	Fonds d'Appui aux Innovations Locales
<b>GCOZA</b>	Groupe de Coordination des Zones Arides
<b>GDT</b>	Gestion Durable des Terres
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>G5 Sahel</b>	Cadre institutionnel de coordination net de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité entre les cinq Etats du Sahel , Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad
<b>ICRISAT</b>	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics
<b>IEC</b>	Information, Education et Communication
<b>IER</b>	Institut d'Economie Rurale
<b>IFDC/2SCALE</b>	International Fertilizer Development Center/
<b>IGMVSS</b>	Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahel et du Sahara
<b>INSAT</b>	Institut National de la Statistique et de l'informatique
<b>LOA</b>	Loi d'Orientation Agricole

<b>MINUSMA</b>	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
<b>MISEREOR</b>	German Catholic Bishops' agency for international development cooperation
<b>Nbre</b>	Nombre
<b>NTIC</b>	Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ODD</b>	Objectifs pour le Développement Durable
<b>OS</b>	Objectif Spécifique
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>Outil GEMS/Kobocollect (Voir Adama SIDIBE)</b>	
<b>PAN/EPS</b>	Plan d'Actions National d'Extension de la Protection Sociale
<b>PDA</b>	Politique de Développement Agricole
<b>PDESC</b>	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
<b>PEA</b>	Pôle d'Entreprise Agricole
<b>PIM</b>	Suivi Participatif d'Impact
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNCC</b>	Politique Nationale sur les Changements Climatiques
<b>PNDE</b>	Politique Nationale de Développement de l'Elevage
<b>PNIP-SA</b>	Plan National d'Investissement Prioritaire du Secteur Agricole
<b>PNISA</b>	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
<b>PPLM</b>	Pain Pour Le Monde
<b>PROFEIS</b>	Promouvoir l'Expérimentation et de l'Innovation Paysanne au Sahel
<b>PROLINNOVA</b>	PROMoting Local INNOVAtion in ecologically
<b>PS</b>	Plan Stratégique
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>PU</b>	Unité de Programme
<b>RA</b>	Résultat Attendu
<b>RC</b>	Renforcement de Capacité
<b>RNA</b>	Régénération Naturelle Assistée
<b>SA</b>	Sécurité Alimentaire
<b>SAN</b>	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>SP</b>	Secrétariat Permanent
<b>SSA/P</b>	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
<b>SWEDD</b>	Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UPA</b>	Unité de Production Agricole
<b>VGB</b>	Violence Basée sur le Genre

## I. INTRODUCTION

L'exercice de la bonne gouvernance exige des organisations et services de développement l'intégration des pratiques permettant d'assurer durablement leur cohérence institutionnelle et organisationnelle avec leurs ambitions et actions de développement. Se doter régulièrement d'un Plan Stratégique (PS) est une de ces pratiques. La planification stratégique est un important outil de gestion institutionnelle et opérationnelle des organisations de développement. Elle est nécessaire pour assurer la pertinence, la cohérence, la faisabilité, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des actions de développement. Elle est la cristallisation des orientations philosophiques et politiques de l'organisation à des moments précis de sa vie et détermine ses actions (programmes) et ses relations avec son environnement. Elle marque les séquences de vie des organisations et devient complexe au fur et à mesure que celle-ci se développe.

L'Association pour le Développement des Activités de Production et de Formation (ADAF/Gallè) s'est inscrite dans cette dynamique. Elle arrive ainsi à la fin de son deuxième plan stratégique au terme de cette année 2019. A cet effet, dans un élan de mobilisation générale de ses ressources humaines, de ses partenaires et ses collaborateurs, dans l'ensemble de ses zones d'intervention, elle vient de boucler la phase d'analyse et de projection de son Plan Stratégique 2020-2024.

En ce début du mois de décembre 2019, l'ONG a réuni un nombre important de participants<sup>1</sup> au cours d'un atelier d'analyse, de diagnostic et de planification de stratégies d'intervention pour la période 2020-2024. Cet atelier a regroupé une vingtaine de participants composés des responsables du Comité Directeur (CD), l'équipe technique du Secrétariat Permanent (SP) et les Coordinateurs des Projets (représentant les équipes de projets). Au cours des trois (3) jours de rencontre, ces participants ont passé en revue les références identitaires et les performances organisationnelles et institutionnelles ; évalué le PS 2015-2019 ; analysé le contexte national d'intervention de l'ONG ; et définir les orientations de celle-ci pour la période 2020-2024.

Les travaux, notamment caractérisés par l'engagement et la compréhension mutuelle des participants, se sont déroulés dans une atmosphère conviviale et enthousiaste. A l'issue des échanges fructueux et de contributions de qualité, le présent document est produit et représente le Plan Stratégique de l'ONG ADAF/Gallè pour la période 2020-2024.

Document de référence, le Plan Stratégique expose les orientations majeures assorties d'un plan d'action de développement organisationnel et institutionnel de l'ONG ADAF/Gallè pour les cinq (5) prochaines années. Il comprend globalement trois (3) chapitres et des annexes ainsi qu'il suit :

- Le contexte, la justification et les objectifs de la planification ;
- *La méthodologie et le déroulement de la planification ; et*
- *Les résultats du processus de planification stratégique dont les principaux points sont :*
- *la présentation de l'ONG ADAF/Gallè et son évolution institutionnelle ;*
- *l'analyse de contexte du PS 2020-2024 ;*
- *bilan de la mise en œuvre du PS 2015-2019 ;*
- *L'analyse de l'environnement interne et externe de l'ONG ADAF/Gallè ;*

---

<sup>1</sup> Voir en annexe I, la liste des participants à l'atelier de PS tenu les 10, 11 et 12 décembre 2019 à la Maison de la Femme, Rive Droite de Bamako.

- *les orientations politiques et la définition des options stratégiques pour la période 2020-2024 ;*
- *le cadre de gestion du plan stratégique ;*
- *la stratégie de mise en œuvre du PS ;*
- *le plan d'action du PS ; et*
- *le mécanisme de suivi-évaluation du PS.*
- *Les annexes.*

## **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La planification 2020 – 2024 de l'ONG ADAF/Gallè intervient dans un contexte marqué par de nombreuses mutations. Il s'agit de nouveaux défis ou de nouvelles problématiques dont sont directement tributaires les interventions des organisations de coopération et de développement. Ainsi, de façon générale, les systèmes de coopération au développement sont désormais régis et régulés par le phénomène de la mondialisation. A cet effet, une analyse systémique permet de constater que la gouvernance mondiale est en crise, une crise multidimensionnelle qui questionne profondément les choix politiques, économiques et sécuritaires. Dans un tel contexte, de nombreux fléaux, à caractère international ont émergé et sont devenus des points de fixation ou d'inflexion des orientations des continents et des nations en matière de développement. Le radicalisme en tout genre, de l'intégrisme, la violence et le terrorisme sont devenus des moyens d'expression et de positionnement pour de nombreuses personnes. Aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri des manifestations les plus dramatiques de ces fléaux. Il faut aussi noter les changements climatiques en tant qu'enjeu majeur pour tous : les politiques, les scientifiques, les populations, les agences de développement, etc. Les crises environnementales sont de plus en plus amples, catastrophiques et contraignantes pour le mieux-être des hommes et les facteurs qui le déterminent tels que l'alimentation et la santé.

Il convient de noter ici les déficits de gouvernance politico stratégique qui sont devenus récurrents à travers le monde. Tous les pays, y compris ceux considérés comme des vieilles démocraties sont traversés par des crises de gouvernance auxquelles, ils éprouvent des difficultés à apporter les bonnes réponses. Une des conséquences de cette mauvaise gouvernance se manifeste par le développement des migrations internationales touchant particulièrement les jeunes filles et garçons. Le développement des NTIC et des Réseaux sociaux, au lieu de paraître comme des bienfaits pour le développement humain, est devenu source de problèmes du fait de leur mauvaise utilisation. La prolifération de certaines maladies liées au comportement de l'homme remet en cause les systèmes d'alimentation, de nutrition et de vie sexuelle.

Cette analyse sommaire du contexte de développement global fait ressortir les grandes tendances qui doivent déterminer les choix stratégiques dans le cadre de la formulation des politiques, plans et programmes de développement.

Au Mali, le contexte crise est qualifié de « sans précédent et multidimensionnelle depuis 2012 » dans les Termes de Référence du Dialogue Inclusif National (DNI) dont les assises se tiennent en ce moment même, du 14 au 22 décembre 2019. Selon ce document, les défis du pays sont sécuritaires, économiques, politiques, institutionnels, sociaux, culturels et climatiques.

Malgré la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger le 15 mai et le 20 juin 2015, les effets de la résurgence de la rébellion au nord du pays et le clivage politique consécutif au putsch militaire de Mars 2012 et à la crise postélectorale de 2018 pèsent encore lourdement sur la gestion des affaires publiques. La société civile, à travers les organisations qui la composent, éprouvent d'énormes difficultés de jouer son rôle d'arbitre et contre-pouvoir crédible. On assiste de plus en plus à une défiance de ces organisations à travers l'émergence de mouvements de revendication ou d'opposition spontanés, brusques et souvent violents et la montée d'organisations d'obédiences religieuses de plus en plus marquées et solides.

Le contexte de l'intervention des organisations de développement à la base (les ONG nationales, particulièrement) est fortement influencé par les événements : amenuisement des ressources, menaces terroristes, instabilité des populations, difficulté d'accès de nombreuses zones d'intervention. Toutes choses qui marquent nécessairement le présent processus de planification.

Face à ces enjeux et défis qui se posent globalement à l'ensemble des acteurs de développement, il appartient à chacun de développer des stratégies de positionnement pour survivre et contribuer davantage à la recherche des réponses les plus appropriées. Dans cette perspective, la planification stratégique apparaît comme une opportunité de réinvention ou tout au moins d'adaptation organisationnelle et institutionnelle au contexte qui prévaut. En tant que moyen de gestion des organisations de développement, la PS est nécessaire et indispensable pour :

- *ordonner et mieux orienter les interventions multisectorielles qui mobilisent à la fois de multiples et divers parties prenantes ;*
- *éviter le pilotage à vue, généralement source d'incohérence et de discontinuité au sein des organismes d'envergure et fortement implantés avec des ambitions de changement.*

Elle est la manifestation d'une volonté des responsables de l'ONG visant à inscrire ses orientations dans un cadre plus cohérent en lien avec l'évolution de son environnement. Il s'agit de **doter, ADAF/Gallè d'un Plan Stratégique quinquennal** s'inscrivant en droite ligne avec ses objectifs d'appui au développement à la base et à la bonne gouvernance au sein des communautés dans ses zones d'intervention. Il s'agit de revisiter les références institutionnelles de l'ONG à travers sa vision, sa mission, ses objectifs et ses principes et valeurs compte-tenu de l'évolution de l'environnement en termes d'opportunités et de risques mais, aussi des forces et des faiblesses de l'organisation. En outre, il s'agit pour ADAF/Gallè de se fixer des objectifs appropriés et de choisir des stratégies afin de constituer un cadre de référence et d'échanges rigoureux à son sein et avec ses partenaires sur les enjeux et défis qui motivent son action.

Un tel exercice, pour atteindre les objectifs poursuivis, requière de la part de l'ensemble des parties prenantes un engagement réel pour contribuer de façon constructive aux analyses nécessaires et aux choix des orientations et stratégies.

La présente planification stratégique est la troisième du genre après celles de 2010 et de 2014 réalisée par l'ONG ADAF/Gallè. Ainsi, depuis une dizaine d'années, l'ONG a enregistré des évolutions notables par la mise en œuvre successive des plans stratégiques 2010-2014 et 2015-2019.



Au cours des cinq (5) dernières années couvertes par le plan stratégique 2015-2019 l'ONG ADAF/Gallè a fait preuve de constance dans ses domaines d'expertise et obtenu de nombreux résultats concrets dans ses zones d'intervention. A cet effet, il a particulièrement acquis une grande estime auprès des populations cibles et de ses partenaires et collaborateurs. Ainsi, ADAF/Gallè se trouverait, en ce moment, en un important tournant de développement institutionnel. Elle devrait alors se doter davantage de mécanismes efficaces et accroître ses compétences pour mieux assumer des rôles plus importants dans le contexte national. Ainsi, au regard du niveau de développement actuel de l'ONG, de ses expertises et de ses compétences et rapports de collaboration, le présent plan stratégique se caractérise par la continuité, la consolidation et l'innovation. Il s'agit d'un cadre de référence et de dialogue pour l'ONG et ses partenaires pour mieux répondre aux nouveaux enjeux et défis de développement.

Globalement, la planification stratégique de l'ONG ADAF/Gallè a permis une redéfinition des orientations stratégiques, des domaines d'action, de la structure organisationnelle et des modes opératoires en vue d'une performance institutionnelle plus affirmée et d'un positionnement plus visible au sein des mouvements sociaux et de la société civile malienne.

Quant à l'atelier PS, elle a permis de procéder, de façon progressive, à une analyse approfondie de l'environnement interne et externe de l'ONG et de définir des orientations stratégiques qui tiennent compte des opportunités et menaces identifiées ainsi que des forces et faiblesses dégagées.

### **III. METHODOLOGIE**

La présente planification stratégique a adopté une approche participative et inclusive de l'ensemble des parties prenantes : responsables et représentants des organes de l'ONG, personnels des projets et programmes, responsables administratifs et des collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers, services techniques de collaboration et bénéficiaires. Cette approche fut matérialisée par la rencontre avec des parties prenantes et la tenue de l'atelier de planification qui ont constitué de véritables cadres de dialogue intra et inter-acteurs concernés, au premier chef, par la structure organisationnelle et les interventions de l'ONG ADAF/Gallè. Ce sont également ces rencontres qui ont constitué la démarche de planification. Elle a eu pour base de travail une importante documentation constituée entre autres par :

- *les documents de base de l'ONG (statuts et règlement intérieur) ;*
- *le plan stratégique 2015-2019*
- *les rapports d'activités annuels 2015, 2016, 2017 et 2018 ;*
- *les compte-rendu des réunions du CD 2017, 2018 et 2019*

La démarche de planification a fortement capitalisé sur le contenu et les acquis du Plan Stratégique 2015-2019. Les rencontres, de par la qualité et la diversité des participants ainsi que le niveau des débats, ont permis au processus de planification de se dérouler normalement et efficacement sur l'échelle capitalisation-analyse de situation-projection.

## IV. RESULTATS DU DIAGNOSTIC

### 4.1. Analyse de contexte du Plan Stratégique 2020-2024

En général, le contexte de développement actuel de l'ONG est marqué par de profondes mutations au plan national et international qui ont des influences directes et indirectes sur sa vie et ses activités. A cet effet, l'ONG doit consentir des ajustements institutionnels importants pour s'adapter et continuer à agir avec pertinence et efficacité. Ainsi, l'analyse de contexte a constitué une étape importante dans le processus d'élaboration du PS 2020-2024 de l'ONG. Elle a été faite à quatre (4) niveaux : l'analyse du contexte national et international, le bilan du dernier plan stratégique (2015 -2019), l'analyse plus rapprochée de l'environnement externe immédiat et le diagnostic (analyse interne) de l'ONG.

#### 4.1.1. Analyse des facteurs de développement

Au plan national, d'une manière générale, l'environnement sociopolitique du pays reste marqué par la lutte contre la pauvreté dans un contexte de guerre provoqué par l'occupation des parties nord et centre du pays par des groupes armés séparatistes et terroristes provoquant des déplacements massifs et/ou des massacres de populations très importants, notamment au centre du pays. La normalisation de la situation entamée en 2013 a semble-t-il pris un coup en cette année 2019 avec la recrudescence des attaques des populations civiles et des armées (FAMA, Opération BARKHANE, MINUSMA et G5 Sahel).

De l'avis de tous les observateurs nationaux, internationaux, privés comme du côté de l'Etat, le tableau d'ensemble des facteurs de développement est très peu luisant. Les analyses faites dans le courant des mois de mai à Novembre 2019 pour les besoins du Dialogue National Inclusif ont caractérisé les facteurs de l'environnement externe sous différents angles.

- **Au plan sécuritaire**, malgré les efforts conjugués des forces armées maliennes, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la force Barkhane qui a pris le relais de l'Opération Serval, de l'EUTM et du G5 Sahel, la situation sécuritaire s'est très fortement détériorée. L'insécurité grandissante aggrave les dysfonctionnements des institutions étatiques, l'effritement du tissu social mais surtout la compromission de la cohésion nationale et du vivre ensemble à l'échelle communautaire.
- **Au plan politique et social**, la multiplication récurrente des manifestations et des grèves illustre la dégradation du climat politique qui s'exprime à travers une grogne sociale croissante.
- **Au plan économique**, l'amélioration des indicateurs macro-économiques n'a pas eu l'impact souhaité sur les conditions de vie des populations. Les populations vivent de nombreuses contraintes d'ordre économique dont le faible accès aux services sociaux de base, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et l'épineux problème de l'emploi des femmes et des jeunes. Par ailleurs, les actions de développement durables sont impactées négativement par « l'effort de guerre » imposé au pays. La corruption a gangrené tous les secteurs de développement et constitue un fléau majeur à la réalisation des objectifs économiques de l'Etat. Au niveau local les activités économiques (agriculture, pêche, élevage, commerce, artisanat, tourisme) et les foires hebdomadaires (lieux d'échanges et de convivialité) sont paralysées par les risques d'attaques. Les actions d'urgence, l'assistance humanitaire et le soutien au relèvement et à la résilience sont à présent les axes de coopération au développement avec les

partenaires techniques et financiers dans un contexte de forte dépendance financière de l'aide au développement.

- **Au plan de la gouvernance**, l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat, l'absence de l'Etat et de toutes les représentations publiques du pays dans de nombreuses régions du territoire national, les menaces sur l'intégrité du territoire national sont autant de facteurs qui ont de fortes implications sur l'état de la gouvernance dans le pays. La délinquance financière, l'impunité et la faible productivité de l'administration sont également des goulots d'étranglement du système de gouvernance du pays.
- Au plan judiciaire, la persistance, depuis des décennies, des défaillances du système judiciaire aggravée par la multiplication des violations graves des règles d'éthique et de déontologie, les fautes professionnelles répétées et impunies (corruption, non-exécution de décisions de justice, retards excessifs dans la rédaction des décisions rendues, pertes de dossiers, etc.) ont terni l'image du système judiciaire et créé méfiance et défiance de la part des citoyens à l'égard de la justice malienne. La résurgence et l'aggravation des conflits inter et intracommunautaires sont souvent les conséquences des litiges mal gérés au niveau de la justice.
- **Au plan social et culturel**, l'aggravation de la crise sécuritaire, institutionnelle et politique a engendré des revendications identitaires et la volonté de la part de certaines communautés de recourir à des formes anciennes d'organisation de la défense et de sécurisation des biens. En outre, l'effondrement des valeurs sociales et culturelles constitue une grande pesanteur pour les générations à venir. Le dialogue social qui est considéré comme une des traditions les plus efficaces dans le cadre de la gestion des conflits, ne produit plus les effets positifs attendus. La jeunesse est aujourd'hui négativement affectée par les effets pervers des NTIC et des réseaux sociaux dans un monde globalisé. Les femmes et les jeunes, des couches sociales de plus en plus vulnérables sont exclus des processus de prise de décision et de la sphère politico-économique.
- **Au plan démographique**, la population malienne compte une forte proportion de jeunes et de femmes. Cela peut être considéré comme un atout si le pays adoptait les meilleures stratégies de gestion de la croissance démographique. Au contraire, le pays se trouve confronté au défi démographique. Selon les projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) et de l'INSTAT, le Mali comptera, de 2020 à 2024 la population malienne passera de 20 537 000 à 22 900 000 habitants conformément aux données du tableau ci-dessous.

**Tableau N° 1 : Projection de la population du Mali 2020-2024**

Années	Hommes	Femmes	Totaux
2020	10 304 000	10 233 000	20 537 000
2021	10 595 000	10 517 000	21 112 000
2022	10 892 000	10 805 000	21 697 000
2023	11 195 000	11 099 000	22 294 000
2024	11 502 000	11 398 000	22 900 000

Source : Projections DNP/INSTAT 2010-2035 sur la base du RGPH 2009

La couverture des besoins fondamentaux et stratégiques des femmes, des hommes, des jeunes et des enfants qui composent cette population en croissance constitue un défi majeur à tous les acteurs de développement et particulièrement, les organisations d'appui à la base.

- **Au plan climatique et écologique**, le réchauffement climatique consécutif aux effets des changements climatiques, l'avancée du désert, la perte de la biodiversité, la

pluviométrie très variable d'une année à l'autre et le dessèchement des points d'eau constituent des problématiques qui influencent directement la vie, la survie et la sécurité des populations au Mali et au Sahel.

#### **4.1.2. Analyse des acteurs de développement**

Ici, il s'agit de revisiter les forces et faiblesses des quatre grandes catégories d'acteurs qui interagissent dans le cadre du système de développement, l'Etat/collectivités, le Privé, la Société Civile et les Partenaires au développement qui ont des relations stratégiques avec les organisations de développement à la base.

**Tableau N° 02: Situation des acteurs**

Acteurs	Forces	Faiblesses
<b>Etat, Institutions de la République, Administration publique et Services Techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement par l'Etat, à travers les Départements Ministériels, d'appels à projets dans le cadre de la mise en œuvre des projets nationaux et des projets sectoriels</li> <li>- Mise en place des cadres institutionnels d'appui aux populations par l'Administration et les Services techniques</li> <li>- Déploiement des démembrements des services techniques au niveau local dans différents secteurs de développement</li> <li>- Existence de plans annuels de campagne au niveau des départements techniques (éducation, santé, eaux et forêts, agriculture, élevage et pêche, femmes/enfants/famille, commerce et concurrence, développement solidaire, etc)</li> <li>- Délivrance des certificats d'opérationnalité aux organisations qui le méritent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incapacités (insuffisances de ressources humaines, matérielles et financières) à délivrer aux populations des services sociaux de base à hauteur de souhait (éducation, santé, eau potable, assainissement)</li> <li>- Non opérationnalisation effective des plans annuels de campagne</li> <li>- Insécurité grandissante en milieu rural et en milieu urbain</li> <li>- Incapacités des OSC de satisfaire aux conditionnalités de répondre aux appels à projets lancés dans le cadre des projets nationaux et sectoriels</li> <li>- Corruption dans le traitement des dossiers et/ou dans la mise en œuvre des initiatives de collaboration</li> </ul>
<b>Collectivités territoriales et organisations communautaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus d'élaboration participative des PDESC impliquant les communautés locales</li> <li>- Contractualisation des relations de collaboration avec les organisations de développement</li> <li>- Mobilisation des contributions locales et communautaires</li> <li>- Participation à la réalisation des actions sur le terrain</li> <li>- Appropriation des résultats des interventions pour plus de durabilité (capitalisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles capacités de mobilisation sociale et de mobilisation des ressources financières</li> <li>- Faibles capacités techniques et organisationnelles des acteurs locaux (ressources humaines formées et porteuses d'initiatives)</li> <li>- Dysfonctionnements du système de gestion communale (incompréhension ou non acceptation des règles de gouvernance locale et de décentralisation)</li> <li>- Insuffisance de concertation et de synergie d'action entre les intervenants à l'échelle communale et communautaire</li> </ul>
<b>Chambres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilités et possibilités de mobilisation de ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible ancrage au sein de la population et la</li> </ul>

<b>consulaires et Opérateurs privés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- locales pour accompagner le processus de décentralisation</li> <li>- Promotion des filières économiques dans différents secteurs (agriculture, artisanat, commerce)</li> <li>- Capacités de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat rural féminin et des jeunes (AGR)</li> <li>- Capacités de valorisation des potentialités économiques pour la création de richesses et la lutte contre la pauvreté</li> <li>- Bonne connaissance des acteurs locaux selon leur aptitude à développer des activités économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- communauté pour influencer les acteurs en termes de changements de comportement</li> <li>- Insuffisance de collaborations avec les organisations de développement local</li> <li>- Faible adhésion des populations et communautés aux mécanismes et principes d'appui technique et financier mis en œuvre par les opérateurs économiques</li> <li>- Faibles capacités à impacter véritablement le développement des filières économiques locales</li> </ul>
<b>Organisations de la société civile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de cadres de concertation, d'échanges et de synergie d'action (Groupes thématiques, Collectifs, Fautière, Plateforme)</li> <li>- Participation à des Réseaux thématiques s'inscrivant dans les domaines d'intérêt de chaque organisation</li> <li>- Rôles de plus en plus reconnus comme acteurs de changement auprès des communautés locales</li> <li>- Contributions à la formulation et à la mise en œuvre des plans, politiques et programmes de développement au plan national, régional et local</li> <li>- Implications actives dans les processus de veille citoyenne et de contrôle de l'action publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'émergence d'un leadership fort et reconnu d'où la faiblesse de la représentation dans le concert des acteurs</li> <li>- Forte dépendance du mouvement social du financement extérieur d'où sa grande fragilité face aux défis qui exigent des réponses sur le long terme</li> <li>- Faible capacité de mobilisation de ressources propres (sélection naturelle qui a vu la disparition de nombreuses ONG par exemple)</li> <li>- Faible fonctionnalité des cadres de concertation et de synergie d'action</li> <li>- Faible base sociale des organisations d'où la faible capacité de mobilisation sociale</li> </ul>
<b>Systèmes de coopération au développement et Partenaires Techniques et Financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et intérêt des partenaires à accompagner le Mali dans le processus de sortie de crise</li> <li>- Prise en compte spécifiques des femmes et des jeunes dans les systèmes de coopération</li> <li>- Diversité des sources de financement disponibles (Coopération multilatérale, coopération bilatérale, Coopération décentralisée, Organisations internationales de développement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles taux de décaissement des fonds planifiés dans le cadre des projets nationaux (inadéquation des systèmes de gestion et des conditionnalités)</li> <li>- Corruption et mauvaise gouvernance financière des gestionnaires publics entravant la bonne utilisation des ressources mobilisées</li> <li>- Lenteur ou inefficacité des procédures de</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'importantes ressources financières en faveur du développement dans différents secteurs de développement</li> <li>- Existence de Groupes thématiques sectoriels des partenaires techniques et financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle</li> <li>- Contexte de crise sécuritaire non propice aux investissements d'où le développement des actions d'urgence ou à impacts rapides au détriment des partenariats stratégiques et de longue durée.</li> </ul>
--	---	---

## **4.2. Revue de la période du Plan Stratégique 2019-2020**

### **4.2.1. Bilan du Plan Stratégique 2015-2019**

Dans un processus de planification stratégique, il importe de faire un état des lieux permettant de s'inscrire dans la continuité en capitalisant sur les résultats obtenus. Ici, il s'est agi d'établir le bilan du Plan Stratégique 2015-2019 de l'ONG ADAF/Gallè. Cet exercice a permis d'identifier de façon participative les principaux acquis et insuffisances de l'ONG au plan de la gouvernance institutionnelle et organisationnelle et au plan des projets et réalisations. Toutes choses qui ont permis de dresser un bilan exhaustif de l'exercice 2015-2019 présenté in-extenso à l'annexe 1.

### **4.2.1. Analyse des capacités institutionnelles, organisationnelles et fonctionnelles de l'ONG ADAF/Gallè**

- ***Présentation sommaire et fonctionnement de l'ONG sur la période 2015 - 2019***

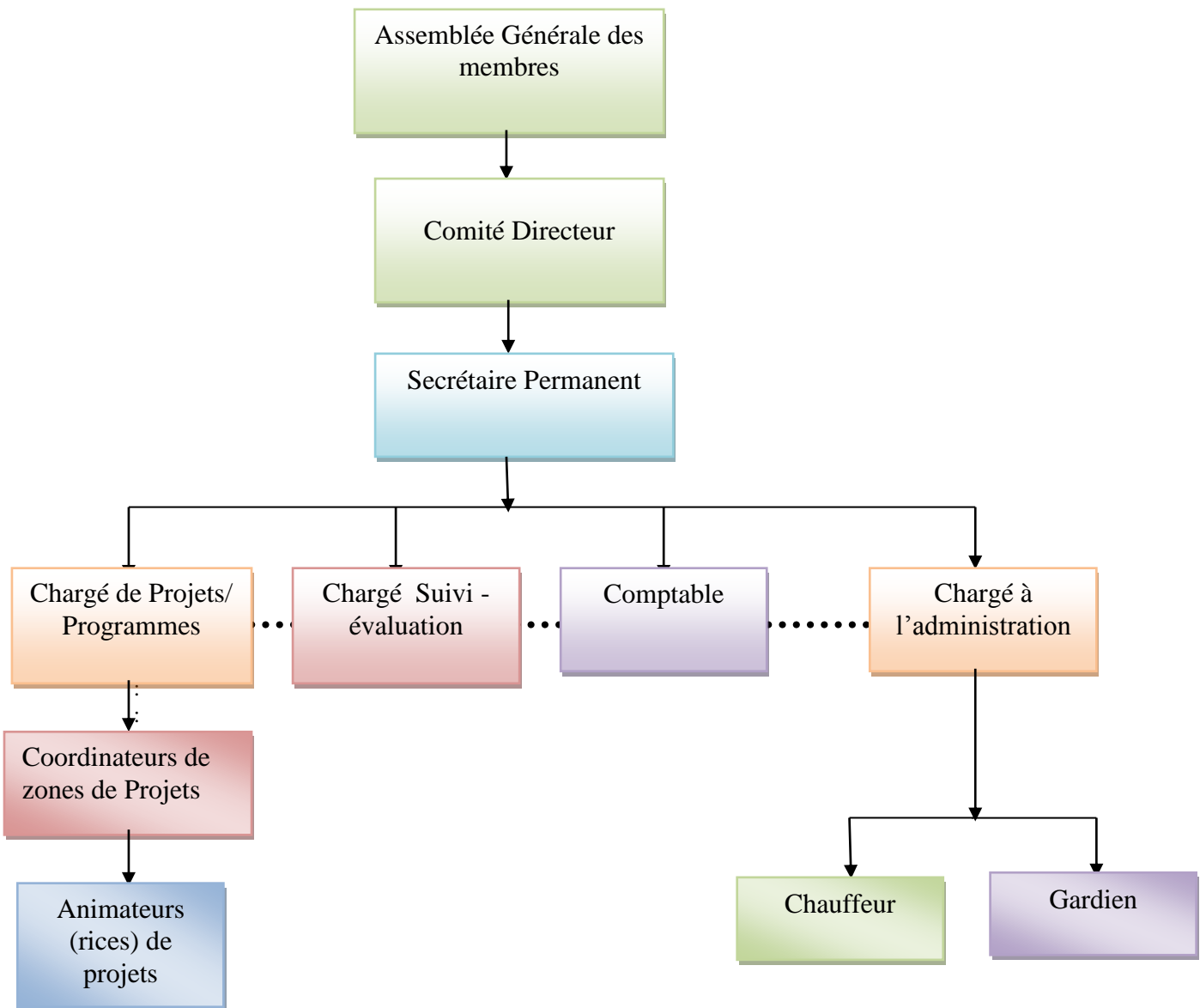
ADAF/Gallè fait partie de la vieille génération des ONG nationales du Mali. Elle a résisté aux vicissitudes du temps et des évolutions des systèmes et pratiques de la coopération au développement contrairement à bon nombre de sa génération qui ont été victimes d'une sélection naturelle. Avec ses 59 membres dont 17 femmes, l'ONG ADAF/Gallè s'est inscrite dès sa création au rang des ONG féminines. Au plan organisationnel, elle est structurée en une Assemblée Générale (AG) qui comprend l'ensemble de ses membres, un Comité Directeur (CD) de 5 membres présidé par une femme et un Secrétariat Permanent qui compte actuellement un personnel de 8 salariés dont 3 femmes.

Il ressort des données collectées dans la documentation et des résultats de l'atelier de planification participative, que les instances et organes de l'ONG ADAF/Gallè ont normalement fonctionné au cours de la période 2015-2019. Les différentes échéances ont été respectées même si les dates de tenue ont souvent connu quelques reports. Les sessions de l'Assemblée Générale Ordinaire ont eu lieu en janvier de chaque année. Les réunions du Comité Directeur ont été moins régulières avec par exemple deux en 2017 et trois en 2018. Le Secrétariat Permanent a régulièrement tenu douze réunions mensuelles par an.

Concernant le dispositif organisationnel de l'ONG, il se pose un problème de mise en cohérence des postes représentés dans l'organigramme. Les articulations entre les différents postes ou échelles de gouvernance de l'organisation notamment au plan des relations entre la gestion des projets et programmes, le suivi évaluation et la gestion administrative, comptable et financière méritent d'être davantage clarifiées.



## Organigramme de l'ONG ADAF/Gallè 2015-2019



### Légende

- Liens hiérarchiques
- ..... Liens de collaboration

En somme, ces constats donnent la preuve de la maturité et du dynamisme de l'ONG. Les performances en terme de gouvernance interne favorisent la mise en œuvre et le suivi technique des projets et programmes de développement. Elles se ressentent aussi en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines (hommes, femmes et jeunes).

Ainsi, l'ONG ADAF/Gallè possède un leadership institutionnel reconnu dans le monde des ONG en général et des ONG féminines plus particulièrement. Elle dispose en outre, au travers de son membership et de son personnel employé, d'une expertise plurielle et diversifiée. Les domaines clés d'intervention de l'ONG sont largement couverts par les expertises et compétences internes notamment l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et nutrition, la Gestion des Ressources Naturelles, l'Environnement, le Développement socio-économique à la base, la Mobilisation sociale, la Gouvernance, la Recherche, l'Innovation et la Promotion du Genre. Aussi, l'ONG collabore avec un vivier de personnes ressources qualifiées pour lui apporter les appuis techniques et méthodologiques requis dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes.

Les échanges au cours de l'atelier de planification participative ont cependant révélé une valorisation insuffisante des expertises, compétences et expériences disponibles au sein du Comité Directeur de l'ONG. Il en est de même pour la participation des membres aux activités de l'ONG. L'engagement et le dévouement du personnel du Secrétariat Permanent constituent les atouts importants pour la bonne marche de l'ONG. Il convient alors d'attirer l'attention des responsables de ADAF/Gallè sur l'équilibre à promouvoir constamment entre les trois fonctions de toute organisation de développement que sont (i) la force de l'organisation interne, (ii) l'efficacité des services rendus aux membres et (iii) la solidité des relations avec les autres.

- ***Gestion et renforcement technique et opérationnel du personnel***

Le personnel du Secrétariat Permanent d'ADAF/Gallè constitue la cheville ouvrière de l'ONG. La plupart des membres de ce personnel ont accumulé plusieurs années d'expériences au sein de l'organisation. Cette stabilité du personnel est un atout pour la performance. Toutefois, elle peut se traduire par la stabilisation de l'organisation à un niveau de développement si ce personnel ne s'inscrit pas constamment dans une dynamique volontaire de changement et d'innovations des méthodes et approches de travail au détriment d'un comportement de gestionnaire routinier car comme le dit un adage « la routine tue l'initiative ». Il s'agit alors d'offrir à ce personnel les conditions requises pour maintenir voir renforcer continuellement son niveau de performance institutionnelle, organisationnelle et technique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2019, des efforts appréciables ont été fournis dans le cadre du renforcement des capacités des membres et du personnel de l'ONG. Le tableau ci-dessous donne le détail des activités de renforcement de capacités réalisées. De façon cumulée, plus de 57 membres de l'ONG et du personnel ont participé à une trentaine de sessions de formation et d'échanges sur plusieurs thèmes organisées par ou avec le soutien des partenaires. Le détail de ces activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N°03 : Répertoire des activités de renforcement des capacités des membres et du personnel de l'ONG ADAF/Gallè dans le cadre du PRC 2015 à 2019**

Thèmes	Structures organisatrices	Périodes	Nombre de participants
Atelier national sur les conventions locales/Ressources Naturelles	LE /TONUS	2015	1
Atelier de formation sur la RNA et les pratiques agro écologique pour une meilleure protection de l'environnement et une amélioration de la résilience des communautés rurales	World Vision	2015	1
2 <sup>ème</sup> forum d'échanges des partenaires de Misereor au Mali sur les conventions locales	MISEREOR	2015, 2016, 2017	8
Atelier de formation sur le DPI et la gestion du fonds d'appui à l'innovation locale (FIL)	PROFEIS	2016	3
- Atelier de formation en Gestion des conflits - Capitalisation	Reso climat	2016	1
Atelier de formation sur la gestion financière et procédures de PPLM/EED	PPLM	2016	2
Atelier de formation sur la négociation et les techniques de recherche de financement	GCOZA	2016	1
Formation sur le leadership	Fondation Mick night	2016	3
Atelier de formation en DPI	FaReNe	2017, 2018	3
Atelier International de PROLINNOVA	PROLINNOVA	2017	3
-Formation sur les techniques culturelles de l'arachide	ICRISAT	2017	2
Atelier de formation sur le risque et la fraude	Plan Mali	2017	1
Formation sur la mise en œuvre de la SSA/P	SWEDD	2017	nd
Atelier de formation sur la qualification de l'aflatoxine	ICRISAT	2017, 2018	3
Atelier de partage et de dialogue entre les politiques et les praticiens de la résilience aux changements climatiques	BRACED/Mali	2017	1
Atelier bilan de mise à niveau et de priorisation des interventions avec les ONG de mise en œuvre	SWEDD	2017	2
Atelier de formations sur l'adaptation aux changements climatiques	PPLM	2017	2
Atelier de formation sur la gestion financière et administrative	MISEREOR	2017	2
Evaluation participative des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes	PPLM	2018	3
Formation sur la technique d'aménagement de courbe à niveau (ACN) des champs de culture	ADAF/Gallè	2018	6
Formation sur click ado info	SWEDD	2018	3
Formation sur l'Outils GEMS / Kobocollect	SWEDD	2018	5
Voyage d'échanges sur le Sénégal	SWEDD	2018	1
<b>TOTAL</b>			<b>57</b>

Ce tableau fait ressortir un nombre élevé et une grande diversité de thèmes de formation et d'échanges réalisés et qui sont en cohérence avec les objectifs stratégiques du PS 15-19 concernant la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, la Gestion des Ressources Naturelles, le Changement Climatique et la génération de revenus. Il s'agit principalement de :

- *la RNA et les pratiques agro écologique pour une meilleure protection de l'environnement et une amélioration de la résilience des communautés rurales*
- *les conventions locales/Ressources Naturelles*
- *le DPI et la gestion du fonds d'appui à l'innovation locale (FIL)*
- *le dialogue entre les politiques et les praticiens de la résilience aux changements climatiques*
- *l'adaptation aux changements climatiques*
- *l'évaluation participative des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes*
- *la technique d'aménagement de courbe à niveau (ACN) des champs de culture*

Aussi, les participants à l'atelier de planification participative ont fait le constat d'un vieillissement apparent du personnel. Il s'agit alors pour l'ONG d'adopter une stratégie de renouvellement progressif du personnel clé en procédant à des recrutements d'Assistants ou en adoptant une approche de promotion à l'interne. Les risques liés à des recrutements d'agents qui n'ont pas une certaine connaissance de l'ONG à des postes clés (de responsabilité) avant de faire leurs preuves au sein de l'organisation peuvent se manifester négativement sur le niveau de performance atteint. Toujours est-il que le vieillissement du personnel ne constitue pas un goulot d'étranglement ou un handicap au bon fonctionnement à court terme de l'ONG.

-

La problématique de l'évaluation du personnel a également été abordée dans le cadre des travaux de l'atelier de planification participative. L'évaluation du personnel est un exercice pédagogique et une activité stratégique en matière de gouvernance des ressources humaines d'une organisation. Elle est déterminante afin d'asseoir les bases d'un système de contrôle de qualité des ressources humaines et de mise en place d'un système de valorisation et de motivation du personnel. L'ONG ADAF/Gallè, selon les données collectées, a déjà produit des supports pour mener régulièrement l'évaluation de son personnel et un test de ces outils a eu lieu. Il s'agit à présent d'inscrire cette activité dans la programmation annuelle de l'ONG pour mieux veiller à son application.

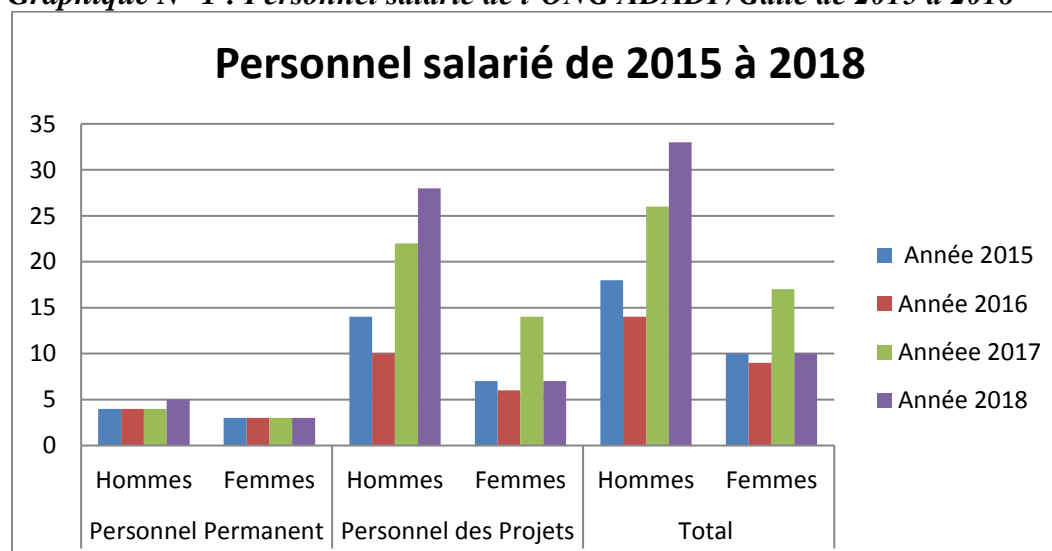
En termes d'effectif, le personnel employé de l'ONG au Secrétariat Permanent (SP) et sur les projets a atteint au cours de la période 2015-2019 un total de 137 salariés dont 46 femmes (soit 33,57%). Si le personnel du Secrétariat Permanent est resté quasiment le même tout au long de la période (7 en 2015, 2016, 2017 et 8 en 2018), celui des projets (au total 108 au cours de la période) a connu des variations importantes en termes d'augmentation en 2017 et en 2018 par rapport aux années 2015 et 2016. Ce personnel des projets compte en son sein 34 femmes, soit 31,48%.

**Tableau N° 4 : Personnel salarié de l'ONG de 2015-2018**

Années	Personnel salarié					
	Permanent		Projets		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2015	4	3	14	7	18	10
2016	4	3	10	6	14	9
2017	4	3	22	14	26	17
2018	5	3	28	7	33	10
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>74</b>	<b>34</b>	<b>91</b>	<b>46</b>

Même si le taux de femmes au niveau du SP est assez important (41,37%), l'ONG doit encore faire des efforts d'inclusion genre au niveau de son personnel des projets. De plus de 50% en 2015, 2016 et 2017, on observe une baisse de l'inclusion genre soit 20% en 2018. Le graphique suivant en donne une illustration.

**Graphique N° 1 : Personnel salarié de l'ONG ADADF/Gallè de 2015 à 2018**



- **Situation des capacités de l'ONG en équipements, mobiliers et infrastructures**

Les ressources matérielles et infrastructurelles sont d'une extrême importance pour la bonne marche des activités d'une organisation. Ainsi, le cadre de travail et les conditions de mobilité déterminent fortement l'efficacité et le rendement du personnel. A cet égard, sur la base des inventaires réalisés régulièrement par l'ONG, un état des lieux des équipements, mobiliers et infrastructures a été produit. Au regard des données ainsi collectées, l'ONG dispose des moyens suffisants pour un bon fonctionnement du Secrétariat Permanent et des Equipes de projets. Toutefois, un renouvellement progressif des ressources matérielles et infrastructurelles s'avère requis pour maintenir à niveau les capacités de travail du personnel. En effet, le parc automobile est vieillissant et l'ONG ne dispose pas d'un local propre à elle qui lui sert de siège. Les motos et autres matériels roulants sont acquis dans le cadre des projets. Les tableaux présentés ci-dessous renseignent sur le niveau d'équipement de l'ONG au terme du PS 2015-2019.

**Tableau N°5 : Situation des matériels et outillages de visualisation (MO)**

Désignation	Numéro d'identification chronologique	Nombre	Etat
Panneau solaire	01/2012/KZE/AN	01	Passable
Réfrigérateur de bureau Marque SHARP	02/2012/ADAF/SI	01	Passable
GPS	03/2012/KZE/AN	02	Passable
Appareil photo numérique SONY 20 méga	05/2015/PPLM/AN	01	Passable
GPS	06/2015/PPLM/AN	01	Assez Bon
GPS	12/2015/KZE/AN	02	Assez Bon
Appareil photo numérique W 800 SONY 20 méga pixel	14/2017/PPLM/AN	02	Assez Bon
GPS 2 Très 10 GARMIN	16/2017/PPLM/AN	02	Assez Bon
Humidificateur Fixe	17/2017/ADAF/SI	01	Passable
Humidificateurs Moyen fixe- Cuitif 1600	20/2017/ADAF/SI	03	Passable
Appareil photo numérique W 800 SONY 20 méga pixel	21/2017/SWED/SI	01	Assez Bon
Vidéo projecteur	22/2017/PROFEIS/SI	01	Assez Bon
Vidéo projecteur	23/2018/KZE/SI	01	Assez Bon
Onduleur APC 650 VA	24/2017/SWED/SI	01	Assez Bon
Onduleurs	27/2018/KZE/SI	01	Assez Bon
Matelas	28/2018/KZE/AN	04	Assez Bon
Appareil photo numérique Canon Powershot ELPH 190IS+carte mémoire 16 Go	30/2019/TREE/AN	02	Bon
GPS Garmin GPSMAP 64+carte mémoire 32 Go	31/2019/TREE/AN	02	Bon

**Tableau N°6: Situation des matériels informatiques (MI)**

Désignation	Numéro d'identification chronologique	Nombre	Etat
Imprimante 2055	01/2011/CTA/SI	01	Passable
Ordinateur Portable	02/2012/KZE/SI	01	Passable
Imprimante Laserjet P 1005	03/2015/KZE/AN	01	Passable
Ordinateur PC de bureau Pentium IV	04/2015/PROFEIS/SI	01	Bon
Photocopieur Canon TR 2202	05/2015/PROFEIS/SI	01	Mauvais
Ordinateur Portable HP 250 G3 Ecran	06/2015/KZE/AN	01	Passable
Ordinateur Portable HP 250 G3 Ecran	07/2015/PPLM/AN	01	Passable
Disque dur externe 500 Go verbatim	08/2015/PPLM/AN-SI	01	Bon
Ordinateur PC de bureau Pentium IV	12/2016/ADAF/SI	01	Bon
Ordinateur PC de bureau	13/2017/SWED/SI	01	Bon
Imprimante Encre 737 Starter	14/2017/SWED/SI	01	Bon
Ordinateur Portable	15/2017/SWED/SI	01	Bon
Tablettes Galaxy Tab A 1.5 GB RAM	18/2017/SWED/AN-SI	03	Bon
Ordinateur PC de Bureau	19/2017/ADAF/SI	01	Bon
Ordinateur Hp 250 G6 corei3 4G0 15,6	21/2019/TREE/SI	02	Bon

Désignation	Numéro d'identification chronologique	Nombre	Etat
windows 10 Pro			
Ordinateur Portable HP Corps I3	20/2019/PROFEIS/SI	01	Bon
Appareil photo SONY H300	21/2019/ PROFEIS/SI	01	Bon

**Tableau N°7 : Situation des mobiliers de bureau (MB)**

Désignation	Numéro d'identification chronologique	Nombre	Etat
Table bureau	01/2006/ ADAF /SI	01	Passable
Table bureau	02/2006/ ADAF /SI	01	Passable
Table bureau	03/2008/ ADAF /SI	01	Passable
Table bureau	04/2008/ ADAF /SI	01	Passable
Table bureau	05/2008/ ADAF /SI	01	Passable
Table bureau	06/2008/ ADAF /SI	01	Passable
Armoire en bois	07/2011/ PLAN /SI	01	Passable
Table bureau	08/2011/ PLAN /SI	01	Passable
Bibliothèque	09/2006/ ADAF /SI	01	Passable
Chaise en bois	32/2006/ ADAF /SI	23	Passable
Table bureau	33/2010/ KZE /SI	01	Passable
Table bureau	34/2010/ KZE /SI	01	Passable
Fauteuil (3 places)	35/2011/ KZE /SI	01	Mauvais
Table bureau	36/2012/ KZE /AN	01	Assez Bon
Chaise bureau	40/2012/ KZE /AN	04	Assez Bon
Armoire bureau en bois	41/2012/ KZE /AN	01	Assez Bon
Table en bois	42/2014/ KZE /SI	01	Passable

**Tableau N°8 : Situation des matériels de transport (MT)**

Désignation	Numéro d'identification chronologique	Nombre	Etat
Véhicule Toyota HILUX 12 DC	01/2010/ ADAF /SI	01	Passable
Moto Yamaha 100	02/2010/ AGRA /SI	01	Passable
Véhicule Toyota HIACE Bus	03/2013/ KZE /SI	01	Assez Bon
Moto Yamaha YBR 125 G	04/2015/ KZE /AN	01	Assez Bon
Moto Yamaha YBR 125 G	06/2015/ KZE /AN	02	Assez Bon
Casques	11/2015/ KZE /AN	05	Passable
Véhicule Toyota HILUX	12/2015/ KZE /SI	01	Assez Bon
Moto Yamaha YBR 125	15/2017/ PPLM /AN	03	Assez Bon
Moto FR 125 (3)	18/2017/ SWED /AN-SI	03	Passable
Moto K T M X 1 110-2	19/2017/ SWED / SI	01	Assez Bon
Moto Yamaha YBR 125 G	20/2018/ KZE /AN	01	Assez Bon
Moto Yamaha YBR 125 G	21/2018/ KZE /AN	01	Assez Bon
Moto Super N° 1Type : SN125-20 L82PCJLB5KJ1240050	23/2019/TREE/AN	02	Bon

- ***Situation de la communication et du processus décisionnel***

ADAF/Gallè a entamé le processus d'élaboration d'un plan de communication pour mieux répondre à ses besoins de communication interne et externe. Cependant, ce processus n'a pas été conduit à son terme car le document de plan de communication n'est pas encore validé. Ainsi, la communication institutionnelle et interpersonnelle de l'ONG ADAF/Gallè demeure faible. La communication est un facteur essentiel de gouvernance participative. La nécessité de doter l'ONG d'un Plan de communication s'avère d'une grande priorité. Dans la suite logique de ce constat, le processus décisionnel est impacté par la problématique de la communication et de la mobilisation des acteurs. Il est ressenti le besoin d'une meilleure structuration du système décisionnel impliquant le Comité Directeur et le Secrétariat Permanent. Il s'agit de clarifier les centres de décision et de préciser les niveaux de décision selon l'échelle de gouvernance de l'ONG.

- ***Synthèse et conclusion de l'analyse des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de l'ONG ADAF/Gallè***

La mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2019 d'ADAF/Gallè a marqué un tournant important dans le développement institutionnel, organisationnel et opérationnel de l'ONG. De nombreux acquis ont été réalisés. Toutefois, certains résultats planifiés n'ont pas été atteints notamment les résultats RA5.2, RA5.3, RA5.4 et RA5.5. En outre, l'ONG n'a pas réussi à se doter de certains supports de gestion institutionnelle et de gouvernance que sont le plan de communication, la stratégie de mobilisation de ressources, la stratégie genre. Il convient de noter aussi que le mécanisme de suivi du Plan Stratégique n'a pas bien fonctionné.

En conclusion de ce chapitre, un certain nombre de grands défis de développement institutionnel, organisationnel et opérationnel de l'ONG ADAF/Gallè se dégagent notamment (i) la valorisation du membership en général et des compétences des membres du Comité Directeur en particulier, (ii) la gestion du personnel dans un objectif de durabilité et d'assurance qualité, (iii) la mobilisation de financement durable à travers une stratégie de fundraising définie et fonctionnelle, (iv) la sécurisation institutionnelle et organisationnelle par une politique d'autonomisation (construction d'un siège), (v) le développement de partenariats stratégiques et du leadership institutionnel.

Le tableau ci-dessous représente un cadre d'analyse synthétique des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de l'ONG ADAF/Gallè. Un tel outil constitue une feuille de route et un document de suivi/évaluation des progrès accomplis au fur et à mesure de la mise en œuvre du Plan stratégique. Il a été produit dans le cadre des travaux de l'atelier de planification participative.



**Tableau N°9 : Analyse synthétique des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de l'ONG**

Eléments de capacité	Description	Forces	Faiblesses	Leçons	Recommandations
Gestion du membership	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADAF/Gallè compte 59 membres dont 17 Femmes de diverses nationalités et de différents profils professionnels (agronomes, zootechniciens, forestiers, juristes, financiers, administrateurs civils, enseignants écologues etc)</li> <li>- L'adhésion à l'ONG est ouverte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec 59 membres, l'ONG dispose d'une base sociale solide</li> <li>- La diversité et la complémentarité des profils est un atout pour intervenir dans différents domaines</li> <li>- Plusieurs membres, dont les membres fondateurs, ont un fort sentiment d'attachement à l'ONG et manifeste ce sentiment d'appartenance</li> <li>- Les membres sont des professionnels qui disposent d'expériences et d'expertises pratiques en liens avec leurs profils et les domaines d'intervention de l'ONG</li> <li>- Le membership compte plusieurs femmes,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le potentiel de contribution du membership est faiblement valorisé dans le cadre des activités de l'ONG</li> <li>- Les attentes personnelles des membres en termes de motivation ne sont pas satisfaites</li> <li>- Le membership est vieillissant et l'adhésion des jeunes est assez timide</li> <li>- La contribution attendue des membres étrangers en termes de mise en relation et de mobilisation de ressources tarde à se concrétiser</li> <li>- L'ONG ne dispose pas de stratégie genre malgré son statut d'organisation féminine</li> </ul>	<p>Inscrire dans les priorités de l'organisation une meilleure gestion du membership à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place d'un répertoire cartographique des membres,</li> <li>- La mise en place d'un pool d'experts,</li> <li>- L'adoption d'une stratégie de renouvellement du membership et de participation des membres à la vie de l'organisation,</li> <li>- La relance ou interpellation des membres étrangers pour une grande implication dans la mobilisation des ressources et la mise en relation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un système et des outils de gestion du membership (répertoire, système de motivation, renouvellement / rajeunissement / féminisation)</li> <li>- Construire un système de communication interne permettant d'entretenir un contact régulier avec les membres (utilisation des NTIC et des réseaux sociaux)</li> </ul>

Eléments de capacité	Description	Forces	Faiblesses	Leçons	Recommandations
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ONG est présidée par une femme et s'attribue le statut d'ONG féminine</li> </ul>			
<p>Structuration et fonctionnement des Instances et organes de gouvernance de l'ONG</p>	<p>Les instances et organes de gouvernance de l'ONG ADAF/Gallè sont composés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Assemblée Générale (AG)</li> <li>- Un Comité Directeur (CD)</li> <li>- Un Secrétariat permanent (SP)</li> <li>- Des Equipes de projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sessions statutaires de l'AG et du CD se tiennent régulièrement malgré des retards souvent constatés dans leur organisation,</li> <li>- Les membres participent de façon représentative à ces sessions (respect du quorum)</li> <li>- L'alternance est assurée aux postes de responsabilité du CD,</li> <li>- Le SP tient régulièrement la réunion mensuelle de planification et de bilan des activités,</li> <li>- Les mandats des instances et organes sont bien définis dans les textes de façon cohérente</li> <li>- L'organigramme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En dehors de la tenue de ses sessions statutaires et extraordinaires, les membres du CD s'impliquent peu dans les activités de l'ONG (y compris la prise de décision courante)</li> <li>- Le SP cumule alors certaines fonctions de gouvernance qui relèvent du CD pour faire avancer rapidement les dossiers</li> <li>- L'organigramme ne précise pas les types de relations entre certains postes importants du SP et le dispositif de gestion de projets, d'où des conflits de compétences</li> <li>- L'organigramme ne prévoit pas un Commissariat au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'efficacité dans la gestion institutionnelle et opérationnelle de l'ONG repose fondamentalement sur la bonne organisation des structures</li> <li>- L'exercice effectif des rôles et responsabilités par chaque partie prenante au sein de l'organisation détermine le niveau de fonctionnalité des instances et organes de gouvernance</li> <li>- La mise en place d'un système de suivi évaluation performant aide à accroître la visibilité des apports</li> </ul>	<p>Renforcer la structuration et le fonctionnement des instances et organes par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une revue de l'organigramme (mise en place d'un Commissariat au contrôle, clarification des relations entre les postes de responsabilités)</li> <li>- L'initiation de cadre de concertation et de partage annuel entre le CD et le SP</li> <li>- La dynamisation du système de suivi évaluation des activités et du personnel</li> </ul>

Éléments de capacité	Description	Forces	Faiblesses	Leçons	Recommandations
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- existe et décrit les liens hiérarchiques et fonctionnels entre les instances et organes</li> <li>- Les différents postes prévus dans l'organigramme sont pourvus en ressources humaines compétentes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle (en charge de l'audit interne)</li> <li>- L'inexistence d'un cadre annuel formalisé d'échanges et de concertation entre le CD et l'ensemble du personnel administratif et des projets (suivi des activités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- individuels ou collectifs à la réalisation des objectifs assignés</li> <li>- La mise en place d'un Commissariat au Contrôle apparaît pertinente au regard des dysfonctionnements constatés</li> </ul>	
<p>Développement de systèmes, plans et procédures de gestion des ressources</p>	<p>Les systèmes, plans et procédures de gestion constituent le socle pour un développement harmonieux des activités de l'ONG. Différents outils et instruments sont utilisés à cet effet dont le Manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière, les supports de planification, les supports de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADAF/Gallé dispose d'un Manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière qui est en relecture pour tenir compte des évolutions (le manuel est appliqué dans la plupart de ses dispositions)</li> <li>- ADAF/Gallè tient annuellement un atelier de bilan et de planification des activités impliquant les membres du CD et du SP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certaines dispositions du Manuel se sont révélées insuffisantes dans leur application,</li> <li>- ADAF/Gallè ne dispose pas de stratégie genre formalisée en support méthodologique</li> <li>- L'ONG ne s'est pas dotée d'un plan de communication validé et appliqué</li> <li>- ADAF/Gallè ne fait pas une évaluation régulière de son personnel selon la démarche adoptée</li> <li>- Il est noté l'absence</li> </ul>	<p>Les plans, systèmes et procédures de gestion de l'ONG ont jusqu'ici permis, certes, d'obtenir des résultats satisfaisants, mais il existe un fort ressenti d'actualisation et/ou de renforcement des instruments et outils de mise en œuvre dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La relecture du Manuel</li> <li>- L'élaboration d'une stratégie genre</li> <li>- L'actualisation et la finalisation du plan de communication</li> <li>- L'application du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La revue des systèmes, plans et procédures de gestion est une constante dans le développement institutionnel, organisationnel et opérationnel.</li> <li>- Les différents documents à élaborer à cet effet doivent être validés par l'ensemble des parties prenantes afin de faciliter leur application ou mise en œuvre</li> <li>- ADAF/Gallè doit</li> </ul>

Eléments de capacité	Description	Forces	Faiblesses	Leçons	Recommandations
	capitalisation, les supports de communication, les supports de mobilisation de ressources financières, les supports d'inventaire des matériels et équipements, les supports d'évaluation et de suivi du personnel, les supports de formation et les supports genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADAF/Gallè dispose d'un projet de plan de communication qui doit être actualisé (finalisé et validé)</li> <li>- ADAF/Gallè a également un programme de formations de ses ressources humaines articulé autour des opportunités offertes par les projets et programmes</li> <li>- ADAF/Gallè fait régulièrement l'audit de ses comptes</li> <li>- ADAF/Gallè fait l'inventaire annuel de ses matériels et équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un plan de carrière</li> <li>- Les procédures de recherche de financement ne sont pas suffisamment opérationnelles</li> <li>- Il est également noté l'absence d'un système de motivation des membres du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositif de suivi évaluation du personnel</li> <li>- L'élaboration d'un système de motivation des membres et du personnel de l'ONG et d'un plan de carrière du personnel</li> <li>- La définition d'une stratégie de fundraising pour une mise en œuvre efficace du plan stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'inscrire dans un processus progressif de mise en place des supports et outils de gestion institutionnelle et opérationnelle en lien avec son niveau de maturité organisationnelle.</li> <li>- La transparence et la gestion saine des ressources sont intimement liées à la qualité des systèmes, plans et procédures et gages de crédibilité de l'organisation</li> </ul>
Promotion d'une dynamique associative basée sur le leadership institutionnel et individuel	Les problématiques, de participation, de représentation et d'appropriation de l'organisation par ses membres sont d'une grande complexité au	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le leadership individuel des membres de ADAF/Gallè se conjuguent pour conférer un leadership institutionnel avéré à l'ONG notamment au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADAF/Gallè ne fait pas suffisamment d'influence des acteurs et de marketing institutionnel permettant de lui assurer plus de visibilité et un meilleur positionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La culture du leadership constitue de plus en plus un facteur de succès des individus et des organisations</li> <li>- Il s'agit pour ADAF/Gallè de s'engager dans un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADAF/Gallè dispose aujourd'hui à travers son membership de nombreux atouts pour promouvoir son leadership institutionnel (expertises, expériences,</li> </ul>

Eléments de capacité	Description	Forces	Faiblesses	Leçons	Recommandations
	niveau des ONG nationales. Les textes statutaires des organisations ne permettent pas de définir clairement les principes et approches en la matière.	<p>sein des ONG féminines et des Réseaux thématiques nationaux, régionaux et internationaux sur les innovations techniques et technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation des membres est assurée à travers les prises de décision (consensuelle) et le paiement des cotisations</li> <li>- L'ONG jouit d'une grande stabilité, d'une bonne visibilité et d'une réputation reconnue au sein de la société civile</li> </ul>	<p>stratégique sur l'échiquier des organisations nationales de développement dans les secteurs de références</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le paiement des cotisations des membres accuse souvent des retards</li> <li>- La participation au Réseaux thématiques est insuffisamment documentée et valorisée</li> <li>- Le leadership jeune est peu promu au sein de l'ONG ADAF/Gallè</li> <li>- Le partenariat avec les médias (radios locales) est peu développé</li> <li>- La présence de l'ONG ADAF/Gallè au niveau des faitières et plateformes de la société civile est peu perceptible</li> </ul>	<p>élan de modélisation de ses approches et acquis afin de mettre en exergue ses contributions pertinentes aux efforts de développement local</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La forte dépendance de l'ONG du financement extérieur constitue certainement un facteur limitant d'où la nécessité de promouvoir une stratégie de mobilisation de ressources internes au-delà des droits d'adhésion et des cotisations</li> </ul>	<p>engagement, reconnaissance)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces ressources humaines qui ont beaucoup apporté à l'ONG au fil des années sont de plus en plus sous la pesanteur du temps et de l'âge, comme pour dire que ADAF/Gallè doit à brèves échéances initier des actions de valorisation et de capitalisation au profit de la jeune génération</li> <li>- Il en est de même en ce qui concerne la participation de l'ONG à des Réseaux thématiques portée par des individus au sein de l'organisation.</li> </ul>

<b>Eléments de capacité</b>	<b>Description</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Leçons</b>	<b>Recommandations</b>
Développement de projets et programmes et mobilisation de ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le portefeuille de projets et de programmes de l'ONG est demeuré constant à un niveau optimal au cours des cinq dernières années (oscillant entre 5 et 7 projets par an)</li> <li>- Il existe au sein de l'ONG un dispositif de conception et de montage de projets impliquant le Staff administratif et les équipes de projets</li> <li>- Le Chargé de projet et la Chargée de suivi évaluation portent ensemble le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des compétences confirmées (équipe pluridisciplinaire) existent au sein de l'ONG pour la conception et le montage de projets et programmes</li> <li>- Des projets et programmes sont élaborés et soumis au financement selon différentes sources de financement</li> <li>- ADAF/Gallè collabore avec quelques partenaires techniques et financiers stratégiques à travers des financements de long terme (programmes en phases)</li> <li>- Les projets et programmes couvrent bien les zones et secteurs d'intervention retenus</li> <li>- Les équipes de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projets et programmes ne prennent pas suffisamment en compte des initiatives orientées vers le changement social au regard des grandes mutations du contexte de développement (plaidoyer, promotion du leadership local)</li> <li>- Les financements mobilisés sont de moins en moins accessibles à la couverture des besoins administratifs et fonctionnels de l'ONG</li> <li>- Des ressources humaines recrutées et formées dans le cadre des projets et programmes sont généralement libérées à la fin desdits projets (ce qui constitue une énorme perte pour l'ONG)</li> <li>- L'ONG éprouve des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ONG nationales vivent de projets et programmes et leur performance respective se mesure par la quantité et la qualité des projets et programmes élaborés, financés et mis en œuvre</li> <li>- En la matière ADAF/Gallè dispose d'acquis importants au vu du nombre de projets et du volume de financement mobilisé</li> <li>- Toutefois, les mécanismes et approches de développement de projets et programmes ont un caractère aléatoire d'où l'importance d'avoir des partenariats stratégiques avec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire le renforcement du dispositif de développement de projets et programmes dans les actions de court terme (formation, clarification des rôles et responsabilités des acteurs impliqués, développement de la synergie d'action avec d'autres organisations)</li> <li>- Renforcer les capacités de l'ONG dans le traitement des dossiers relatifs aux appels à projets</li> <li>- Promouvoir la synergie d'action avec d'autres intervenants sur le terrain à travers des projets conjoints</li> <li>- Développer une stratégie de fundraising</li> </ul>

<b>Eléments de capacité</b>	<b>Description</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Leçons</b>	<b>Recommandations</b>
	<p>dispositif de gestion de projets et programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un atelier de planification annuelle est organisé pour définir les grandes orientations avec la participation des groupes cibles</li> </ul>	<p>projets sont structurées et déployées sur le terrain conformément aux programmations contractualisées avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projets et programmes font l'objet de suivi et d'évaluation de concert avec les partenaires</li> <li>- ADAF/Gallè utilise un logiciel de gestion comptable et financière performant</li> </ul>	<p>difficultés à réussir dans les appels à projets lancés par les projets nationaux et autres (dans le cadre du recrutement des ONG prestataires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rôles et responsabilités du Chargé des projets et de la Chargée de suivi évaluation ne sont pas suffisamment clarifiées</li> <li>- La synergie d'action avec d'autres intervenants sur le terrain reste faible</li> </ul>	<p>des PTF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un des défis les plus importants dans ce domaine est la problématique de l'appropriation des acquis des projets par les bénéficiaires (la planification participative, le plan de désengagement et la capitalisation des acquis sont des actions porteuses dans cet objectif)</li> </ul>	
Construction et entretien de partenariats institutionnels, techniques, financiers et opérationnels	<p>Le partenariat est le cadre formalisé (contrat) ou informel de collaboration entre l'ONG et les autres acteurs concernés par la mise en œuvre de ses initiatives. Ici, on note une grande diversité d'acteurs dont l'Etat, les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADAF/Gallè entretient de bonnes relations avec les différentes catégories d'acteurs</li> <li>- ADAF/Gallè jouit d'une bonne réputation auprès de ses partenaires</li> <li>- ADAF/Gallè respecte rigoureusement ses engagements vis-à-vis des partenaires y</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La problématique de l'institutionnalisation conférant des responsabilités réciproques à chaque partie dans le système de partenariat reste un défi à relever</li> <li>- Le risque de devenir un simple prestataire dans le cadre des appels à projet constitue aussi un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partenariats offrent à l'ONG un potentiel de développement institutionnel, organisationnel et opérationnel d'où l'intérêt d'y accorder la plus grande importance</li> <li>- Le renforcement des capacités en technique de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir des partenariats stratégiques avec les PTF</li> <li>- Développer la synergie d'action avec les intervenants sur le terrain dans le cadre des projets et programmes</li> <li>- Mettre en place un cadre de concertation avec les partenaires</li> </ul>

Eléments de capacité	Description	Forces	Faiblesses	Leçons	Recommandations
	Collectivités, l'Administration, les Services techniques, la Société civile, la Société privée, les organisations communautaires de base, les organisations consulaires, les Réseaux.	<p>compris l'Etat (dépôt du rapport annuel)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADAF/Gallè collabore activement avec les acteurs locaux dans la planification et le suivi des activités</li> <li>- ADAF/Gallè est présente et représentée dans des Réseaux thématiques fonctionnels (innovations, climat)</li> </ul>	<p>facteur limitant des partenariats à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le positionnement de l'ONG ADAF/Gallè pour plus de visibilité au sein de la société civile et des réseaux thématiques est également encore faible</li> </ul>	recherche et de construction de partenariat apparaît pertinent et opportun	(table ronde, journée d'échanges)



### 4.3. Revue des orientations stratégiques de l'ONG ADAF/Gallè 2020-2024

Le processus de planification stratégique a donné l'opportunité à ADAF/Gallè de passer en revue et d'actualiser ses références institutionnelles. Ainsi, il a été procédé à une relecture de la vision, les valeurs, la mission, les objectifs institutionnels, les domaines d'actions et les cibles pour la période 2020-2024.

#### 4.3.1. Revue des références institutionnelles

A l'analyse de contenu des statuts et règlement de l'ONG et le PS 2015-2019, il ressort une différence entre les formulations de vision, mission et domaines d'intervention de l'ONG ADAF/Gallè dans les statuts et règlement intérieur et celle contenu dans le plan stratégique 2015-2019. A la lumière des échanges, il a été proposé d'établir une cohérence de contenu des statuts et règlement intérieur et le nouveau plan stratégique (2020 – 2024).

A cet effet, l'atelier a convenu que le Comité Directeur (CD) propose une relecture des documents de Statuts et Règlement Intérieur (S&RI) à la prochaine Assemblée Générale (AG). En attendant, ledit atelier a fait des propositions d'éléments identitaires de l'ONG.

- ***Vision***

La Vision 2015-2019 s'est révélée pertinente et bien appropriée pour la période. Les mutations du contexte de développement ressorties dans les analyses qui précèdent ont conduit à une relecture de cette Vision. Ainsi la nouvelle Vision pour la période 2020-2024 est énoncée comme suit «**Un Mali plus juste et prospère où les capacités techniques et organisationnelles innovantes adaptées favorisent l'amélioration durable des conditions de vie et de résilience des populations vulnérables**».

- ***Mission***

La relecture de la Vision a évidemment requis une revue conséquente de la Mission. Pour la période 2020-2024, la Mission de ADAF/Gallè est de «**Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations vulnérables en milieu rural et urbain à travers des initiatives de développement local portées particulièrement par les femmes et les jeunes**».

- ***Objectifs Institutionnels***

Conformément à sa mission, l'ONG ADAF/Gallè poursuit les objectifs suivants :

- *Accroître l'expertise institutionnelle et technique de ADAF/Gallè dans le cadre de l'accomplissement efficace de sa mission ainsi que celle de ses partenaires de base à travers des initiatives de développement local;*
- *Promouvoir une gestion intégrée et décentralisée des ressources naturelles qui implique les collectivités territoriales, la société civile et les services déconcentrés de l'Etat et respecte le principe de subsidiarité;*
- *Construire et fortifier les bases du développement durable par la mise en place d'infrastructures de production et de valorisation des produits locaux et des mécanismes de mobilisation et de gestion de ressources pérennes.*

- **Valeurs/Principes**

Pour une mise en œuvre performante de son Plan stratégique 2020-2024, l'ONG ADAF/Gallè se prescrit les valeurs et principes suivants :

- *Rigueur*
- *Discipline*
- *Obligation de rendre compte*
- *Alternance*
- *Transparence*
- *Respect des engagements*
- *Solidarité*
- *Equité et égalité.*

- **Domaines d'activités**

Conformément à son expertise de base, sa vision, sa mission et ses objectifs institutionnels, les domaines d'intervention de l'ONG sont les suivants :

- *Agriculture ;*
- *Sécurité alimentaire et nutrition ;*
- *Environnement/Changement Climatique ;*
- *Gouvernance locale ;*
- *Education,*
- *Santé ;*
- *Humanitaire ;*
- *Micro finance rurale*
- *Genre ;*
- *Renforcement des capacités ;*
- *Recherche/innovation locale.*

- **Cibles**

Les actions du Plan stratégique 2020-2024 de l'ONG ADAF/Gallè ciblent principalement les acteurs ci-après :

- *Les organisations paysannes (femmes et hommes) ;*
- *Les enfants et les adolescents (filles et garçons) ;*
- *Les jeunes filles et garçons (ruraux et urbains) ;*
- *Les paysans et paysannes innovateurs*
- *Les leaders communautaires porteurs de changement*

La prise en compte de la problématique genre constitue une préoccupation importante dans le processus de choix des groupes cibles.

- **Zones d'intervention**

En conformité avec l'expérience de terrain et la volonté d'apporter l'expertise de l'ONG à ses groupes cibles partout dans le pays, d'une part, et, d'autre part, en fonction du nouveau

découpage administratif territorial, l'atelier a proposé de retenir pour la période 2020-2024 comme zones prioritaires d'intervention les régions de :

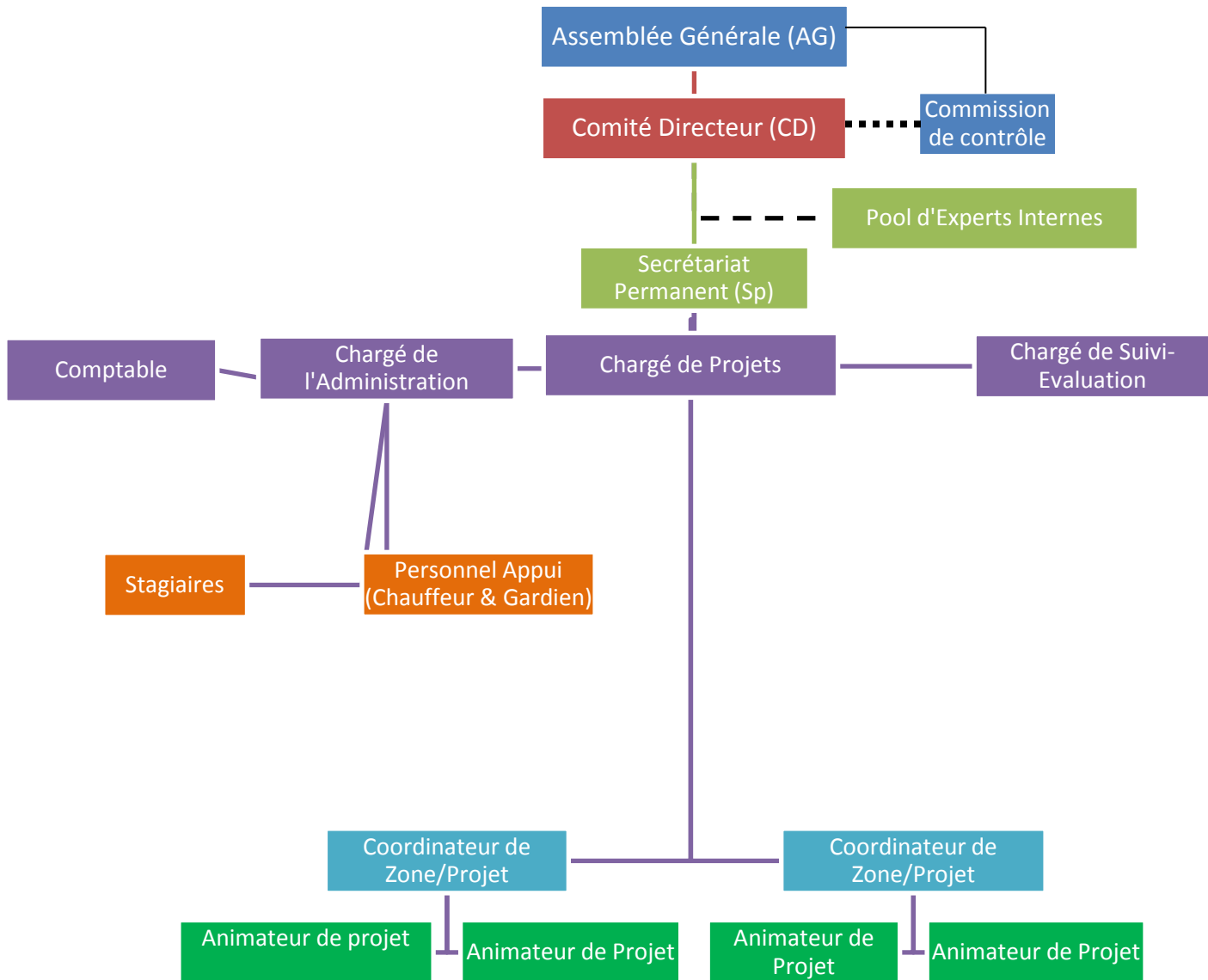
- *Kayes,*
- *Nioro du Sahel,*
- *Koulikoro,*
- *Sikasso,*
- *Bougouni,*
- *Ségou,*
- *Mopti,*
- *Tombouctou,*
- *Gao,*
- *Kidal et*
- *Bamako*

- ***Structuration et dispositif organisationnel de l'ONG***

En rappel, les instances et organes de gouvernance de l'ONG ADAF/Gallé sont composées d'une Assemblée Générale, d'un Comité Directeur qui fait office de Conseil d'Administration ou Bureau Exécutif et d'un Secrétariat Permanent qui en est la Direction Exécutive. L'organigramme décrit les articulations hiérarchiques ou fonctionnelles entre ces différents organes et instances ainsi que leur mode de fonctionnement. En fait, un organigramme est une représentation schématique des liens et des relations organisationnelles et hiérarchiques qui existent entre les éléments et les individus d'une organisation formelle tout en mettant en évidence la structure organisationnelle. Quel que soit sa clarté et sa justesse, un organigramme apparaît comme une représentation statique. Il ne décrit pas les fonctions ou tâches respectives des organes et individus. C'est dire que l'analyse de l'organigramme doit se faire en prenant en compte les définitions détaillées des fonctions et rôles de responsabilités des organes et individus qui y sont représentés.

En outre, l'organigramme doit évoluer au rythme du développement institutionnel, organisationnel et opérationnel de l'organisation. C'est ainsi qu'il est envisagé pour le nouvel organigramme de l'ONG ADAF/Gallé de prévoir un Pool d'experts composé essentiellement des expertises internes (anciens membres du CD, personnes ressources compétentes) offrant ainsi de meilleures perspectives à cette catégorie d'acteurs qui a développé pendant de longues années un fort sentiment d'appartenance et de responsabilité vis-à-vis de l'organisation éprouvant ainsi des résistances à accepter le changement institutionnel favorisant une dynamique d'alternance. En outre, le nouvel organigramme veut rendre plus visible l'existence d'un organe institutionnel chargé du contrôle ou de l'audit interne notamment la Commission de contrôle. Enfin, le nouvel organigramme apporte des clarifications concernant les liens fonctionnels entre la Gestion des projets et la Gestion Comptable et Financière. Ce nouvel organigramme est présenté ci-dessous :

## Projet Organigramme de l'ONG ADAF/Gallè 2020-2024



### Légende

### 4.3.2. Définition des priorités et axes stratégiques 2020-2024

Les priorités et axes stratégiques du Plan Stratégique 2020-2024 ont été définis en se fondant sur les résultats du diagnostic et l'état de développement institutionnel et organisationnel de l'ONG. Il s'agit, pour l'ONG ADAF/Gallè, de se fixer des objectifs stratégiques pertinents et de promouvoir des systèmes pertinents et efficaces en harmonie avec les politiques de développement du pays, ses expertises à impulser des changements, les besoins des groupes cibles et bénéficiaires et les orientations stratégiques ou centres d'intérêt de ses partenaires techniques et financiers..

- *Articulations du Plan Stratégique 2020-2024*

Dans ce chapitre, les articulations du Plan Stratégique 2020-2024 de l'ONG ADAF/Gallè avec les stratégies et politiques de développement du pays ont été analysées en vue d'assurer la cohérence, l'harmonie et la complémentarité.

- *Articulation avec les politiques et les initiatives de développement national du pays*

L'élaboration et la mise en œuvre du présent Plan Stratégique coïncide avec la période de la mise en œuvre du Cadre de Stratégie pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) lui-même fondé sur une nouvelle vision à long terme, Mali 2040 et fortement caractérisé par les Objectifs de Développement Durable (ODD 2015-2030). Document de référence et de mise en cohérence des stratégies et politiques de développement, le CREDD donne les grandes orientations de la vision du Mali. Au regard des orientations générales définies, le CREDD offre aux acteurs de développement un cadre institutionnel et politique favorable.

En effet, au regard des références institutionnelles de l'ONG, ci-dessus mentionnés, sa vision, sa mission, ses domaines d'intervention et ses cibles s'accordent bien avec l'objectif général du CREDD, à savoir « promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030». Ainsi, plusieurs objectifs globaux des axes du CREDD offrent le cadre et l'ouverture nécessaires à la mise en œuvre du présent plan stratégique de l'ONG ADAF/Gallè. Au nombre de ces objectifs globaux, on peut rappeler :

- ✓ *au niveau de l'Axe Stratégique 3 (Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie), les objectifs globaux 3.2 (promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif), 3.4 (développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production) et 3.5 (mettre en place et développer un partenariat et une stratégie de financement du développement) ;*
- ✓ *au niveau de l'Axe Stratégique 4 (protection de l'environnement et développement de la résilience au changement climatique), les deux (2) objectifs globaux, à savoir 4.1 (garantir un environnement sain et le développement durable) et 4.2 (développer la résilience au changement climatique) ; et*
- ✓ *au niveau de l'Axe Stratégique 5, les objectifs globaux 5.3. (Promouvoir l'équité et l'égalité de genre) et 5.6. (Promouvoir la protection sociale pour prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale).*

- ***Articulation à la politique de décentralisation et de déconcentration cadre d'intervention pour toute action de développement à la base***

La politique de décentralisation et de déconcentration offre un cadre propice à la participation de tous au processus du développement local. En effet, les PDSEC des communes constituent des outils de références pour la planification des projets et programmes en appui aux collectivités territoriales. L'ONG ADAF/Gallè s'en inspire constamment en faisant participer annuellement les autorités communales à l'élaboration de sa programmation annuelle des activités. A cette occasion, la participation massive des représentants des communautés cibles permet une meilleure prise en compte de leurs besoins et préoccupations.

- ***Articulation aux plans de développement stratégique des Régions***

Au Mali, la politique de régionalisation est entrée dans sa phase active de mise en œuvre avec la création de nouvelles régions. Ce redécoupage administratif qui est essentiellement motivé par la volonté des autorités du pays de rapprocher l'administration des administrés en tenant compte des cohérences territoriales est une option qui a des répercussions directes sur les projets et stratégies d'intervention des acteurs de développement. En effet, il va induire de nouveaux niveaux de planification du développement qui sont des références importantes pour les intervenants à l'échelle régionale, les plans de développement stratégique des Régions constituant, à l'image du CREDD, les cadres de référence des actions de développement des Régions.

La problématique de la mise en cohérences des Plans de Développement Social, Economique et Culturel (PDSEC) du niveau régional au niveau communal en passant par le niveau local constitue un énorme défi pour les autorités et les partenaires au développement. En outre, conformément à sa volonté d'étendre ses zones d'intervention à de nouvelles régions du pays, ADAF/Gallè doit prêter une attention particulière à certaines modalités institutionnelles et opérationnelles dont la construction de partenariats durables, une analyse approfondie des réalités et thématiques de développement qui diffèrent d'une région à l'autre, la mise en place d'un système de communication performant à l'interne et avec les autres intervenants, la mobilisation de ressources pérennes y compris les apports des collectivités et groupes cibles.

Au-delà de son appui aux communes dans le cadre de l'élaboration de leurs plans de développement, il importe pour ADAFF/Gallè de s'inscrire davantage dans les cadres de concertation aux différents niveaux de gouvernance notamment les CROCSAD, CLOCSAD et CCOCSAD. Cela permet à l'ONG de mieux cerner les dynamiques de développement mais aussi d'influencer des choix et/ou décisions des partenaires en lien avec ses propres initiatives en cours ou à promouvoir.

- ***Articulation aux Politiques et stratégies sectorielles de développement***

Les politiques et stratégies sectorielles de développement définissent de façon plus précises les orientations et choix du pays pour chaque secteur. Elles constituent en cela des cadres de référence pour l'ensemble des acteurs de développement qui appuient le Gouvernement dans leur mise en œuvre. Ainsi, dans le domaine du développement rural, différents secteurs notamment l'agriculture l'élevage, les eaux et forêts, l'environnement et l'assainissement, la sécurité alimentaire et la nutrition ont fait l'objet de nombreuses politiques de développement. En effet, en lien avec la Loi d'Orientation Agricole (LOA), depuis 2013, le Mali s'est doté de

la Politique de Développement Agricole (PDA) à l'horizon 2020. Cette politique ambitieuse de promouvoir une agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations agricoles familiales (EAF) reconnues et sécurisées. Elle entend favoriser la valorisation maximale du potentiel agro écologique et des savoir-faire agricoles du pays et la création d'un environnement propice au développement d'un secteur agricole structuré pour un accroissement constant de la production et de la productivité agricoles des filières et chaînes de valeurs porteuses. Ces politiques intègrent différentes préoccupations dont celles portant sur l'employabilité des femmes et des jeunes.

En vue de mieux s'imprégner de ces évolutions, il importe pour ADAF/Gallè de chercher à mieux appréhender les différentes politiques adoptées et leurs programmes de mise en œuvre et en cours d'application. Il s'agit entre autres du Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), du Plan national d'investissement prioritaire du Secteur Agricole (PNIP-SA), de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage (PNDE), du Plan d'Actions National d'Extension de la Protection Sociale 2011-2015 (PAN/EPS), de la Politique Nationale de développement de la Nutrition, de la Politique Nationale sur les changements climatiques (PNCC), de l'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahel et du Sahara (IGMVSS), de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolNSAN), du Plan Stratégique National d'Alimentation et de Nutrition (PSNAN), de la Politique Nationale de l'Eau (PNE), de la Politique Nationale de Nutrition (PNN), de la Politique Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNSSAA), de la Politique Nationale Genre, du Plan stratégique de la Recherche Agricole.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de ces politiques et plans de développement, il existe de nombreux projets et programmes de références dans les secteurs d'intervention retenus dans le Plan stratégique 2020-2024 de l'ONG ADAF/Gallè notamment dans les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'éducation et de l'assistance humanitaire. Il s'agit pour l'ONG de promouvoir et de faire valoir son leadership institutionnel et thématique en lien avec ses secteurs de développement afin de mieux se positionner pour les appels à propositions.

Par ailleurs, en complémentarité avec les politiques nationales, ces politiques sectorielles sont des déclinaisons stratégiques d'opérationnalisation des axes de développement régional définis par les organisations de coopération régionale comme l'UEMOA et la CEDEAO, offrant ainsi aux parties prenantes dont ADAF/Gallè des opportunités de mise en relation au sein de la gouvernance régionale voire internationale. De nombreux réseaux d'implémentation à l'échelle nationale des initiatives découlant des politiques régionales existent et fonctionnent durablement sur la base des ressources disponibles et mobilisées à cet effet.

***- Articulation aux orientations stratégiques des partenaires techniques et financiers de l'ONG ADAF/Gallè***

ADAF/Gallè s'est déjà engagé dans un processus de diversification et de développement de partenariats stratégiques. Jouissant d'une bonne réputation auprès de ses partenaires actuels, l'ONG possède des atouts pour consolider cet acquis. Le nombre de partenariats promus n'étant pas un indicateur suffisant en matière de mobilisation de ressources, il s'agit de mettre un accent particulier sur le caractère structurant et surtout le poids des engagements respectifs à contribuer durablement au développement des groupes cibles. En cela, une adaptation des approches au contexte de relance économique et de résilience du pays commande de revisiter le portefeuille de projets et programmes de l'ONG au regard des orientations des systèmes de

coopération au développement. Il s'agit de valoriser et de capitaliser les acquis des interventions réalisées relatives entre autres (i) au renforcement des capacités (organisationnelles, techniques et économiques) des acteurs en général et celles des femmes et des jeunes plus particulièrement, (ii) à la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en faveur des populations en général et des couches les plus vulnérables spécifiquement, (iii) au développement de l'innovation de façon générale et en lien avec les changements climatiques à travers des actions de résilience, (iv) l'intégration des droits des femmes et des enfants dans les systèmes de développement et (v) le renforcement du leadership communautaire.

#### 4.4. Identification des domaines et priorités d'intervention 2020-2024

La démarche participative adoptée pour conduire le processus de planification a permis aux membres et personnel de ADAF/Gallè de contribuer à l'identification et à la formulation de façon pertinente des domaines et priorités d'intervention de l'ONG pour la période 2020-2024. Ainsi, les domaines et priorités retenus sont décrits dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°10 : Identification des priorités par domaines d'intervention**

<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Priorités d'intervention</b>
<b>Agriculture et Sécurité alimentaire et nutrition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités techniques des acteurs ;</li> <li>- Développement de la gestion durable des terres ;</li> <li>- Ouvrages de retenue d'eau;</li> <li>- Techniques culturales;</li> <li>- Lutte contre les attaques des cultures;</li> <li>- Appui à l'approvisionnement en intrants (mise en relation producteurs-fournisseurs, appui à la création de boutiques d'intrants) ;</li> <li>- Crédit agricole;</li> <li>- Développement d'infrastructures et d'équipements (barrages, jardins maraîchers, magasin de stockage/ banques de céréales) ;</li> <li>- Production et diffusion de semences améliorées ;</li> <li>- Nutrition (IEC, démonstrations culinaires) ;</li> <li>- Promotion des innovations paysannes pertinentes.</li> </ul>
<b>Gestion des Ressources Naturelles/Environnement et Changement Climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception de projets d'adaptation et d'atténuation;</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs locaux;</li> <li>- Gouvernance environnementale;</li> <li>- Gestion communautaires des forêts ;</li> <li>- Agroforesterie;</li> <li>- Equipements;</li> <li>- DRS/CES;</li> <li>- Vulgarisation des énergies nouvelles et renouvelables;</li> <li>- Prévention/gestion des conflits;</li> <li>- Conventions locales ;</li> <li>- Education environnementale ;</li> <li>- IEC.</li> </ul>
<b>Gouvernance et développement locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décentralisation;</li> <li>- Education à la Citoyenneté ;</li> <li>- Mobilisation des ressources locales;</li> <li>- Actions de plaidoyer et lobbying ;</li> </ul>



<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Priorités d'intervention</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du dialogue inter-acteurs ;</li> <li>- L'émergence du leadership féminin ;</li> <li>- Citoyenneté;</li> <li>- Renforcement des capacités;</li> <li>- IEC.</li> </ul>
<b>Services sociaux de base (Education, Santé, Eau, Hygiène et assainissement)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement des infrastructures ;</li> <li>- Matériels et fournitures;</li> <li>- Cantines scolaires ;</li> <li>- Santé préventive;</li> <li>- Mobilisation communautaire;</li> <li>- Formation;</li> <li>- Alphabétisation;</li> <li>- Appui à la vaccination;</li> <li>- Puits à grand diamètre ;</li> <li>- IEC.</li> </ul>
<b>Service Humanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des compétences en humanitaire au sein de l'ONG ADAF/GALLÈ;</li> <li>- Aide d'urgence;</li> <li>- Economie de sécurité (distribution, cash for work, cash transfert, cash contre formation, bon d'achat) ;</li> <li>- Résilience;</li> <li>- Eau, hygiène et assainissement.</li> </ul>
<b>Mobilisation des ressources Micro-finance rurale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des fonds;</li> <li>- Elaboration de documents de gestion appropriés;</li> <li>- Incitation à la création des PME;</li> <li>- Incitation à l'entrepreneuriat rural;</li> <li>- Mise en rapport avec les institutions de micro-finance;</li> <li>- Formation.</li> </ul>
<b>Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et dotation des femmes et leurs organisations en matériels et équipements de production, post-récolte, transformation;</li> <li>- Mise en relation avec les institutions de financement;</li> <li>- Formation des groupements féminins à la transformation des produits locaux;</li> <li>- Transformation et valorisation des produits issus du maraîchage (fruits et légumes);</li> <li>- Développement de la micro finance au niveau village;</li> <li>- Développement des AGR pour les femmes.</li> </ul>
<b>Renforcement des capacités et développement institutionnel des acteurs locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des acteurs de base;</li> <li>- Conception d'outils adaptés aux réalisations et suivi des activités;</li> <li>- Vie associative/promotion des coopératives (appui à la formalisation) ;</li> <li>- Accompagnement vers l'autonomisation;</li> <li>- Formation des groupements féminins en alphabétisation;</li> <li>- Mise en relation avec d'autres acteurs spécialisés.</li> </ul>
<b>Recherche/innovation locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la recherche paysanne (production, conservation, transformation, etc.)</li> <li>- Equipements et matériels</li> </ul>

Domaines d'intervention	Priorités d'intervention
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approches</li> <li>- Techniques et technologies adaptées</li> </ul>
Visibilité de l'ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la communication autour des actions de ADAF/Gallè;</li> <li>- Développement de la synergie avec les autres intervenants;</li> <li>- Renforcement de la visibilité des actions de ADAF/Gallè.</li> </ul>

#### 4.5. Définition des axes de développement stratégique

Les performances institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles constatées tout au long de l'analyse diagnostique de l'ONG, confèrent logiquement au plan stratégique 2020-2024 un objectif de développement articulé autour de la consolidation et la pérennisation des acquis ainsi que leur extension à l'échelle territoriale. Dans cette perspective, ADAF/Gallè se doit d'intégrer ses propres besoins prioritaires de renforcement et d'autonomisation progressive en tant qu'acteur de développement.

Sur la base de ces constats et analyses, il se dégage cinq (5) axes ou domaines stratégiques majeurs pour le moyen terme (les 5 prochaines années), notamment:

- *Développement de l'Agriculture, amélioration de la Sécurité alimentaire/nutrition et revenus monétaires des populations*
- *Renforcement des capacités en Environnement, GRN et Changements Climatiques*
- *Amélioration des conditions de vie/Services sociaux de base (Education, Santé, Eau, Hygiène et assainissement)*
- *Développement de la Gouvernance locale/influence des actions de développement local*
- *Renforcement des capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG*

**Tableau n° 11 : Description des axes stratégiques**

Axes	Contenus
<i>Développement de l'Agriculture, amélioration de la Sécurité alimentaire/nutrition et revenus monétaires des populations</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités techniques des acteurs ;</li> <li>- Développement de la gestion durable des terres ;</li> <li>- Ouvrages de retenue d'eau ;</li> <li>- Techniques culturales ;</li> <li>- Lutte contre les attaques des cultures ;</li> <li>- Appui à l'approvisionnement en intrants (mise en relation producteurs-fournisseurs, appui à la création de boutiques d'intrants) ;</li> <li>- Crédit agricole ;</li> <li>- Développement d'infrastructures et d'équipements (barrages, jardins maraîchers, magasin de stockage/ banques de céréales) ;</li> <li>- Production et diffusion de semences améliorées ;</li> <li>- Nutrition (IEC, démonstrations culinaires) ;</li> <li>- Commercialisation/marketing ;</li> <li>- Gestion post-récolte ;</li> <li>- Mobilisation des fonds ;</li> <li>- Elaboration de documents de gestion appropriés ;</li> <li>- Incitation à la création des PME ;</li> <li>- Incitation à l'entrepreneuriat rural ;</li> <li>- Mise en rapport avec les institutions de microfinance.</li> </ul>
<i>Renforcement des</i>	- Conception de projets d'adaptation et d'atténuation;

<b>Axes</b>	<b>Contenus</b>
<b><i>capacités en Environnement, GRN et Changements Climatiques</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des acteurs locaux;</li> <li>- Gouvernance environnementale ;</li> <li>- Gestion communautaires des forêts;</li> <li>- Agroforesterie ;</li> <li>- Equipements;</li> <li>- DRS/CES;</li> <li>- GDT;</li> <li>- Vulgarisation des énergies nouvelles et renouvelables;</li> <li>- Foncier;</li> <li>- Prévention/gestion des conflits;</li> <li>- Conventions locales;</li> <li>- Education environnementale;</li> <li>- Participation aux réseaux;</li> <li>- Gestion des conflits;</li> <li>- IEC.</li> </ul>
<b><i>Amélioration des conditions de vie/Services sociaux de base (Education, Santé, Eau, Hygiène et assainissement)</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement des infrastructures;</li> <li>- Matériels et fournitures;</li> <li>- Cantines scolaires ;</li> <li>- Santé préventive;</li> <li>- Mobilisation communautaire;</li> <li>- Formation;</li> <li>- Alphabétisation;</li> <li>- Appui à la vaccination;</li> <li>- Puits à grand diamètre ;</li> <li>- Eau potable ;</li> <li>- Hygiène et assainissement;</li> <li>- IEC.</li> </ul>
<b><i>Développement de la Gouvernance locale/influence des actions de développement local</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités d'organisation et d'influence des actions de développement local;</li> <li>- Connaissance et pratique (application et respect) des textes;</li> <li>- Veille citoyenne (recherche-action, plaidoyer et lobbying) ;</li> <li>- Planification locale;</li> <li>- Dialogue politique (Réseaux, Leadership au sein des OSC, Groupes thématiques) ;</li> <li>- Communication.</li> </ul>
<b><i>Renforcement des capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisationnel (structuration et fonctionnement des instances et organes)</li> <li>- Institutionnel (textes statutaires et procédures de gestion) ;</li> <li>- Technique (recrutement, formation, appui et suivi) ;</li> <li>- Logistique et équipements;</li> <li>- Infrastructuel (Construction siège et antennes) ;</li> <li>- Systèmes (communication, planification, formation) ;</li> <li>- Partenariat et collaborations;</li> <li>- Mobilisation des ressources/autofinancement;</li> <li>- Visibilité/marketing institutionnel;</li> <li>- Site web;</li> <li>- Capitalisation/base de données;</li> <li>- Extension des zones d'intervention;</li> <li>- Appui OCB, OSC et CT;</li> </ul>

Axes	Contenus
	- Management du plan (Dispositif de portage, Suivi-évaluation, Capitalisation).

En plus de ces axes, la planification a défini trois (3) axes transversaux que sont le genre, la Recherche/innovation locale et la visibilité de l'ONG

**Tableau N° 12 : Axes d'intervention transversaux**

Axes	Contenus
<b>Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et dotation des femmes et leurs organisations en matériels et équipements de production, post-récolte, transformation</li> <li>- Mise en relation avec les institutions de financement</li> <li>- Formation des groupements féminins à la transformation des produits locaux</li> <li>- Transformation et valorisation des produits issus du maraîchage (fruits et légumes);</li> <li>- Développement de la micro finance au niveau village</li> <li>- Développement des AGR pour les femmes</li> </ul>
<b>Recherche/innovation locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la recherche paysanne (production, conservation, transformation, etc.)</li> <li>- Equipements et matériels</li> <li>- Approches</li> <li>- Techniques et technologies adaptées</li> </ul>
<b>Visibilité de l'ONG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la communication autour des actions de ADAF/Gallè;</li> <li>- Développement de la synergie avec les autres intervenants;</li> <li>- Renforcement de la visibilité des actions de l'ONG ADAF/Gallè</li> </ul>

#### 4.6. Formulation des Objectifs Stratégiques de Développement de l'ONG ADAF/Gallè sur la période 2020-2024

La relecture des objectifs stratégiques pour tenir compte des évolutions institutionnelles, organisationnelles et du contexte de développement a permis formuler cinq (5) objectifs stratégiques pour la période 2020-2024. Ces objectifs sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° 13 : Présentation des objectifs spécifiques du PS 2020-2024**

Objectifs spécifiques	Enoncé
<b>OS1</b>	Les populations bénéficiaires des projets AD/agro-écologiques ont amélioré leur situation alimentaire/nutritionnelle et de revenus à travers l'adoption et/ou la génération des techniques et technologies adaptées et le développement de chaînes des valeurs (filières)
<b>OS2</b>	Les populations bénéficiaires arrivent à développer et/ou adopter des systèmes de production et de gestion des ressources naturelles moins vulnérables aux changements climatiques (CC)
<b>OS3</b>	Les conditions de vie des populations sont améliorées grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement) à la sécurité et l'assistance humanitaire
<b>OS4</b>	Les populations (hommes et femmes) acquièrent des capacités d'organisation, de gestion et d'influence des orientations de développement au niveau local
<b>OS5</b>	Les capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG ADAF/Gallè sont renforcées

**Tableau n° 14 : Description des objectifs du plan stratégique 2020- 2024 de l'ONG ADAF/Gallè**

Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Activités
<p><b>Axe 1 :</b> Développement de l'Agriculture, amélioration de la Sécurité alimentaire/nutrition et revenus monétaires des populations</p>	<p><b>OS1 :</b> Les populations bénéficiaires des projets AD/agro-écologiques ont amélioré leur situation alimentaire/nutritionnelle et de revenus à travers l'adoption et/ou la génération des techniques et technologies adaptées et le développement de chaînes des valeurs (filières)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La production agricole chez les bénéficiaires est améliorée ;</li> <li>- la qualité nutritionnelle chez les bénéficiaires est améliorée ;</li> <li>- la période de couverture des besoins alimentaires est prolongée ;</li> <li>- les producteurs/trices, notamment les jeunes, ont augmenté leurs revenus à travers le développement des chaînes de valeurs autour des produits agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'accroissement de la production et de la productivité agricole</li> <li>- Appui à la transformation des produits agricoles (agriculture, élevage, pêche)</li> <li>- Accompagnement des acteurs des chaînes de valeurs ou filières porteuses dans les zones d'intervention</li> <li>- Développement des systèmes de commercialisation des produits et accès au marché</li> <li>- Développement des activités génératrices de revenus (maraichage, embouche, élevage de petits ruminants)</li> <li>- Valorisation de semences locales et introduction de semences améliorées</li> <li>- Appui des producteurs en équipements et matériels de production, de conservation et de transformation des produits</li> <li>- Promotion de la recherche agricole</li> <li>- Appui aux paysans vulgarisateurs (paysans pilotes)</li> <li>- Renforcement des capacités techniques et d'organisation des producteurs et transformateurs de produits agricoles</li> </ul>
<p><b>Axe 2 :</b> Renforcement des capacités en Environnement, GRN et Changements Climatiques</p>	<p><b>OS2 :</b> Les populations bénéficiaires arrivent à développer et/ou adopter des systèmes de production et de gestion des ressources naturelles moins vulnérables aux changements climatiques (CC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La production agricole est moins variable et maintenue à un niveau satisfaisant pour les populations bénéficiaires ;</li> <li>- les populations ont un meilleur accès aux produits alimentaires de base grâce au développement de nouveaux dispositifs;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des actions de gestion durable des terres et des eaux (GDT)</li> <li>- Education et sensibilisation des populations en général et des femmes et jeunes en particulier aux effets des changements climatiques</li> <li>- Promotion des techniques et technologies agricoles adaptées</li> <li>- Renforcement des capacités des populations sur les</li> </ul>

Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Activités
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les populations observent une disponibilité accrue des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins (aliment, fourrage, pharmacopée,...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- risques climatiques et les mesures d'adaptation</li> <li>- Plaidoyer sur l'environnement et le climat</li> </ul>
<p><b>Axe 3 :</b> Amélioration des conditions de vie/Services sociaux de base (Education, Santé, Eau, Hygiène et assainissement)</p>	<p><b>OS3 :</b> Les conditions de vie des populations sont améliorées grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement) à la sécurité et l'assistance humanitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations bénéficiaires ont un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement) et observent l'amélioration de leurs conditions de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'alphabétisation fonctionnelle au sein des organisations partenaires de mise en œuvre</li> <li>- Promotion de la santé sexuelle et reproductive notamment des femmes en âge de procréer</li> <li>- Aménagement d'espaces publics et de latrines publiques et privées en milieu rural et en zone urbaine</li> <li>- Assistance humanitaire aux populations vulnérables (distribution de vivres et de non vivres, aide sociale, ...)</li> <li>- Création et animation de centres de conseil et d'orientation pour les personnes en situation difficile</li> </ul>
<p><b>Axe 4 :</b> Développement de la Gouvernance locale/influence des actions de développement local</p>	<p><b>OS4 :</b> Les populations (hommes et femmes) acquièrent des capacités d'organisation, de gestion et d'influence des orientations de développement au niveau local</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités de développement socio-économiques locales répondent aux besoins des populations à la base et sont mieux gérées ;</li> <li>- Les populations locales partenaires observent une diminution des conflits de gestion au niveau de biens communautaires (infrastructures et ressources naturelles ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la structuration et au fonctionnement des organisations partenaires</li> <li>- Mise en œuvre de campagnes de plaidoyer sur les thèmes</li> <li>- Promotion du leadership communautaire et général et du leadership féminin et jeune en particulier au niveau des zones d'intervention</li> <li>- Promotion des cadres de concertation et de mobilisation sociale autour des enjeux communs de développement</li> <li>- Développement de partenariats avec les collectivités décentralisées</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs</li> </ul>

Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Activités
<p><b>Axe 5 :</b> Renforcement des capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG</p>	<p><b>OS5 :</b> Les capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG ADAF Gallè sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'efficacité opérationnelle de ADAF/Gallè est assurée</li> <li>- Les groupes cibles (genre) sont plus satisfaits des services offerts par ADAF/Gallè parce que répondent au mieux à leurs besoins de développement socio-économique</li> <li>- La confiance des partenaires est maintenue et renforcée (nombre et durée des projets)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui au fonctionnement des instances et organes de l'ONG</li> <li>- Renforcement des capacités du personnel administratif et des projets</li> <li>- Dotation en équipements, matériels et infrastructures (construction d'un siège)</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication</li> <li>- Elaboration et adoption d'une stratégie genre</li> <li>- Mise en place d'un système de mobilisation des ressources financières (fundraising)</li> <li>- Développement de projets et de programmes de développement</li> <li>- Relecture des textes</li> <li>- Revue à mi-parcours et évaluation finale du Plan stratégique</li> <li>- Gestion des connaissances et des apprentissages à travers les projets/programmes développés sur le terrain (PM)</li> </ul>

**Tableau N° 15 : Présentation des cibles du PS 2020-2024 en « Objectifs » et « Résultats »**

<b>Logique d'intervention selon le « cadre logique » classique</b>	<b>Logique d'intervention selon la GAR</b>
<b>Objectif Global (OG)</b>	<b>Résultat final/ultime</b>
Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations vulnérables en milieu rural et urbain à travers des initiatives de développement local portées par les populations et, particulièrement, par les femmes et les jeunes sur la période 2020-2024	Les populations vulnérables en milieu rural et urbain améliorent leurs conditions de vie et de résilience en menant des initiatives de développement local particulièrement portées par des femmes et des jeunes sur la période 2020-2024
<b>Objectifs Spécifiques (OS)</b>	<b>Résultats intermédiaires</b>
OS1 : Initier et mettre en œuvre des projets d'AD/agro-écologiques avec les populations permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire/nutritionnelle et leurs revenus monétaires à travers l'adoption et/ou la génération des techniques et technologies adaptées et le développement de chaînes des valeurs (filères) pendant de la période 2020-2024 ;	Les populations bénéficiaires des projets AD/agro-écologiques ont amélioré leur situation alimentaire/nutritionnelle et de revenus à travers l'adoption et/ou la génération des techniques et technologies adaptées et le développement de chaînes des valeurs (filères)
OS2 : Renforcer les capacités des populations cibles dans leurs initiatives de développement et/ou leurs processus d'adoption de systèmes de production et de gestion des ressources naturelles moins vulnérables aux changements climatiques (CC) au cours des cinq (5) prochaines années (2020-2024)	Les populations bénéficiaires arrivent à développer et/ou adopter des systèmes de production et de gestion des ressources naturelles moins vulnérables aux changements climatiques (CC)
OS3 : Contribuer au renforcement de l'accès des populations partenaires aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement), à la sécurité et à l'assistance humanitaire en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie y compris en situation d'urgence pendant la période 2020-2024	Les conditions de vie des populations sont améliorées grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement), à la sécurité et à l'assistance humanitaire y compris en situation d'urgence
OS4 : Renforcer les capacités des populations (hommes, femmes et jeunes) partenaires à s'organiser, à faire adapter et à participer efficacement à la mise en œuvre des actions de développement globales au niveau local au cours de la période 2020-2024	Les populations (hommes et femmes) acquièrent des capacités d'organisation, de gestion et d'influence des orientations et des actions de développement au niveau local
OS5 : Renforcer les capacités de l'ONG ADAF/Gallè afin qu'elle soit davantage performante sur les plans organisationnel, institutionnel et opérationnel en conformité avec sa mission d'ici 2024	Les capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG ADAF/Gallè lui permettent de répondre efficacement aux besoins prioritaires des populations vulnérables partenaires

### **Structure du Plan Stratégique 2020-2024**

Selon que les résultats du PS soient présentés dans la structure générale de celui-ci ou suivant les domaines d'intervention, il existe un décalage de niveau. Dans la structure générale du PS



ci-dessous présentée, les résultats ultimes des domaines occupent le rang des résultats intermédiaires.

**Tableau N° 16 : Structure générale du PS 2020-2024 de l'ONG ADAF/Gallè**

<b>Organisation</b>	ONG ADAF/Gallè	<b>Budget</b>	3 000 000 000 FCFA	<b>Responsables</b>	Comité Directeur
<b>Titre</b>	Plan Stratégique (PS) 2020-2024	<b>Durée</b>	5 ans		Secrétariat Permanent

<b>Résultat final du PS</b>	Les populations vulnérables en milieu rural et urbain améliorent leurs conditions de vie et de résilience en menant des initiatives de développement local particulièrement portées par des femmes et des jeunes sur la période 2020-2024
-----------------------------	---

<b>Résultats ultimes des domaines</b>	Les populations bénéficiaires des projets AD/agro-écologiques ont amélioré leur situation alimentaire/nutritionnelle et de revenus à travers l'adoption et/ou la génération des techniques et technologies adaptées et le développement de chaînes des valeurs (filères) d'ici 2024	Les populations bénéficiaires arrivent à développer et/ou adopter des systèmes de production et de gestion des ressources naturelles moins vulnérables aux changements climatiques (CC) au cours de la période 2020-2024	Les conditions de vie des populations sont améliorées grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement), à la sécurité et à l'assistance humanitaire y compris en situation d'urgence au cours de la période 2020-2024	Les populations (hommes et femmes) acquièrent des capacités d'organisation, de gestion et d'influence des orientations et des actions de développement au niveau local sur la période 2020-2024	Les capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG ADAF/Gallè lui permettent de répondre efficacement aux besoins prioritaires des populations vulnérables partenaires au cours de la période 2020-2024
---------------------------------------	---	--	--	---	---

<b>Résultats intermédiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les revenus des producteurs/trices, notamment les jeunes ont augmenté</li> <li>- la qualité nutritionnelle des populations, notamment les enfants et les femmes en âge de procréer est améliorée</li> <li>- Les besoins alimentaires des populations sont satisfaits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La disponibilité des ressources naturelles pour satisfaire les besoins (aliment, fourrage, pharmacopée, etc.) a accru</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations bénéficiaires ont un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement) et observent l'amélioration de leurs conditions de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités de développement socio-économiques locales répondent aux besoins des populations à la base et sont mieux gérées</li> <li>- Les populations locales partenaires observent une diminution des conflits de gestion au niveau de biens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La confiance des partenaires est maintenue et renforcée (nombre et durée des projets)</li> <li>- Les groupes cibles sont satisfaits des services offerts par ADAF/Gallè parce qu'ils répondent au mieux à leurs besoins de développement</li> </ul>
---------------------------------	--	---	--	--	--

	- La production et la productivité agricoles ont accru			communautaires (infrastructures et ressources naturelles ...)	socio-économique - L'efficacité opérationnelle de l'ONG ADAF/Gallè est assurée
--	--	--	--	---	---

<b>Produits/extrants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités génératrices de revenus sont développées en rapport avec les domaines d'intervention : maraîchage, embouche, élevage de petits ruminants, production de semence, production de pépinières, exploitation forestière, etc.</li> <li>- L'accès au marché et la commercialisation des produits locaux sont appuyés dans les zones d'intervention</li> <li>- Les acteurs des chaînes de valeurs des filières porteuses sont organisés et renforcés</li> <li>- La consommation des produits alimentaires locaux a accru</li> <li>- la disponibilité des produits alimentaires locaux de base variés a accru</li> <li>- Les capacités de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capacités des populations sur les risques climatiques et les mesures d'adaptation sont renforcées</li> <li>- Des actions de gestion durable des terres et des eaux (GDT) sont initiées et/ou appuyées dans les zones d'intervention</li> <li>- Les populations sont appuyées dans leurs processus de plaidoyer sur l'environnement et le climat</li> <li>- Des actions d'éducation et de sensibilisation sur les effets des changements climatiques sont menées à l'endroit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organisations partenaires de mise en œuvre sont appuyées en alphabétisation fonctionnelle</li> <li>- La santé sexuelle et reproductive notamment des femmes en âge de procréer est promue dans la zone d'intervention</li> <li>- L'aménagement d'espaces publics et de latrines publiques et privées en milieu rural et en zone urbaine est appuyé</li> <li>- L'assistance humanitaire aux populations vulnérables en situation d'urgence est assurée</li> <li>- Des centres de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les initiatives d'adaptation locales des actions de développement agricole, de SAM, de GRN/CC, d'AGR et d'accès aux services de base sont mises en œuvre</li> <li>- Des cadres de concertation et de mobilisation sociale autour des enjeux communs de développement sont initiés et appuyés</li> <li>- Les organisations communautaires entretiennent des relations de partenariat avec les collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats (impacts, effets et produits) sont avérés auprès des partenaires techniques et financiers et sociaux, les collectivités et l'Etat</li> <li>- Les évaluations à mi-parcours et final du plan stratégique sont réalisés</li> <li>- La pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'inclusivité et la durabilité des actions menées par l'ONG sont avérées auprès des groupes cibles et des bénéficiaires</li> <li>- La gestion des projets et programmes est avérée</li> <li>- Les populations se reconnaissent dans la gestion des projets mis</li> </ul>
--------------------------	--	---	---	--	--

	<p>et de conservation des produits alimentaire ont augmenté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les quantités des produits alimentaires de base ont accru</li> <li>- Les producteurs disposent et exploitent des équipements et matériels de production adéquats,</li> <li>- Les capacités techniques de production et de transformation des produits locaux des paysans sont renforcées</li> <li>- Les activités de valorisation des semences locales sont appuyées</li> <li>- L'introduction et l'adoption de semences améliorées adaptées sont appuyées</li> <li>- Des activités de recherche agricole sont initiées et menées avec les paysans dans les zones d'intervention</li> <li>- Des résultats de recherches agricoles sont diffusés et adoptés</li> </ul>	<p>des femmes et des jeunes des zones d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des techniques et technologies agricoles en adéquation avec la GDT sont promues au sein des communautés des zones d'intervention</li> </ul>	<p>conseil et d'orientation pour les personnes en situation difficile sont créés et animés</p>		<p>en œuvre par l'ONG</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capacités du personnel administratif et des projets sont renforcées</li> <li>- Des projets et programmes en adéquation avec les axes du présent plan stratégique sont initiés, développés et mis en œuvre</li> <li>- La dotation des différentes équipes de l'ONG en équipement, matériels et infrastructures est assurée</li> <li>- Un plan de communication est élaboré et mis en œuvre</li> <li>- Une stratégie genre est élaborée et mise en œuvre</li> <li>- Un système de mobilisation des ressources financières (fundraising) est mis en place</li> <li>- Un système de gestion des connaissances et</li> </ul>
--	--	---	--	--	--

					<p>d'apprentissage est élaboré et mis en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les textes statutaires de l'ONG, notamment les statuts et le règlement intérieur sont relus</li> </ul>
--	--	--	--	--	--

<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'accroissement de la production et de la productivité agricole</li> <li>- Appui à la transformation des produits agricoles (agriculture, élevage, pêche)</li> <li>- Accompagnement des acteurs des chaînes de valeurs ou filières porteuses dans les zones d'intervention</li> <li>- Développement des systèmes de commercialisation des produits et accès au marché</li> <li>- Développement des activités génératrices de revenus (maraichage, embouche, élevage de petits ruminants)</li> <li>- Valorisation de semences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des actions de gestion durable des terres et des eaux (GDT)</li> <li>- Education et sensibilisation des populations en général et des femmes et jeunes en particulier aux effets des changements climatiques</li> <li>- Promotion des techniques et technologies agricoles adaptées</li> <li>- Renforcement des capacités des populations sur les risques climatiques et les mesures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'alphabétisation fonctionnelle au sein des organisations partenaires de mise en œuvre</li> <li>- Promotion de la santé sexuelle et reproductive notamment des femmes en âge de procréer</li> <li>- Aménagement d'espaces publics et de latrines publiques et privées en milieu rural et en zone urbaine</li> <li>- Assistance humanitaire aux populations vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux initiatives locales de développement socioéconomique adaptées</li> <li>- Appui à la structuration et au fonctionnement des organisations partenaires</li> <li>- Appui aux campagnes de plaidoyer d'adaptation des politiques de développement aux dimensions locales</li> <li>- Promotion du leadership communautaire, en général, et du leadership féminin et des jeunes en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités du personnel administratif et des projets</li> <li>- Dotation en équipements, matériels et infrastructures (construction d'un siège)</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication</li> <li>- Elaboration et adoption d'une stratégie genre</li> <li>- Mise en place d'un système de mobilisation des ressources financières (fundraising)</li> <li>- Développement de projets et de programmes de</li> </ul>
------------------	--	--	---	--	--

	<p>locales et introduction de semences améliorées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui des producteurs en équipements et matériels de production, de conservation et de transformation des produits</li> <li>- Appui en infrastructures de production/aménagement et de stockage</li> <li>- Promotion de la recherche agricole</li> <li>- Appui à la diffusion et l'adoption des résultats de recherche éprouvés</li> <li>- Renforcement des capacités techniques et d'organisation des producteurs et transformateurs de produits agricoles</li> </ul>	<p>d'adaptation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer sur l'environnement et le climat</li> </ul>	<p>(distribution de vivres et de non vivres, aide sociale, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et animation de centres de conseil et d'orientation pour les personnes en situation difficile</li> </ul>	<p>particulier dans la mise en œuvre des actions de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des cadres de concertation et de mobilisation sociale autour des enjeux communs de développement</li> <li>- Développement de partenariats avec les collectivités décentralisées</li> </ul>	<p>développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relecture des textes</li> <li>- Revue à mi-parcours et évaluation finale du Plan stratégique</li> <li>- Gestion des connaissances et des apprentissages à travers les projets/programmes développés sur le terrain</li> </ul>
--	---	--	--	---	---

**Tableau N° 17 : CADRE LOGIQUE**

RESULTATS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<b>Résultat final :</b> Les populations vulnérables en milieu rural et urbain améliorent leurs conditions de vie et de résilience en menant des initiatives de développement local particulièrement portées par des femmes et des jeunes sur la période 2020-2024	Nombre d'initiatives de développement local portées par des femmes et des jeunes contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations	Rapports d'évaluations à mi-parcours et finale du plan stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion des populations</li> <li>- Paix et sécurité dans les zones d'interventions</li> </ul>
<b>Résultats Ultimes (RU) des domaines</b>			
<b>RU1 :</b> Les populations bénéficiaires des projets AD/agro-écologiques ont amélioré leur situation alimentaire/ nutritionnelle et de revenus à travers l'adoption et/ou la génération des techniques et technologies adaptées et le développement de chaînes des valeurs (filières) d'ici 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de mois du temps de soudure dans les zones d'intervention</li> <li>- Prévalence de la malnutrition dans les zones d'intervention</li> <li>- Niveau de revenu moyen dans les zones d'intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation mi-parcours</li> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du pays dans les zones de concentration des partenaires</li> <li>- Promotion de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention</li> </ul>
<b>RU2 :</b> Les populations bénéficiaires arrivent à développer et/ou adopter des systèmes de production et de gestion des ressources naturelles moins vulnérables aux changements climatiques (CC) au cours de la période 2020-2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de nouveaux systèmes de production adoptés</li> <li>- Nombre de nouveaux systèmes de GRN adoptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation mi-parcours</li> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> </ul>	
<b>RU3 :</b> Les conditions de vie des populations sont améliorées grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement), à la sécurité et à l'assistance humanitaire y compris en situation d'urgence au cours de la période 2020-2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de fréquentation des centres de santé</li> <li>- Taux de scolarisation des enfants de 6 à 12 ans</li> <li>- Nombre de villages certifiés propres par les services compétents</li> <li>- Nombre de communautés assistées en situation d'urgence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation mi-parcours</li> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> </ul>	

<p><b>RU4 :</b> Les populations (hommes et femmes) acquièrent des capacités d'organisation, de gestion et d'influence des orientations et des actions de développement au niveau local sur la période 2020-2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions local initiées ou adoptées par les populations suivant des politiques de développement nationales</li> <li>- Nombre de plaidoyer menés par les populations en vue d'adapter les politiques à leurs besoins spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation mi-parcours</li> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> </ul>	
<p><b>RU5 :</b> Les capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG ADAF/Gallè lui permettent de répondre efficacement aux besoins prioritaires des populations vulnérables partenaires au cours de la période 2020-2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets et programmes exécutés répondant aux critères d'efficacité, d'efficience et durables par les évaluations</li> <li>- Nombre de projets et programmes et des prestations menés par l'ONG en adéquation avec les besoins des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation mi-parcours</li> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La poursuite de la dynamique organisationnelle de l'ONG</li> <li>- La revue du cadre institutionnel de l'ONG en vue d'établir une adéquation entre ses textes fondamentaux et opérationnels</li> </ul>
<b>Résultats Intermédiaires (RI)</b>			
<p><b>RI1.1 :</b> les revenus des producteurs/trices, notamment les jeunes ont augmenté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'augmentation des revenus des jeunes et des femmes au sein des communautés bénéficiaires des projets de développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<p><b>RI1.2 :</b> la qualité nutritionnelle des populations, notamment les enfants et les femmes en âge de procréer est améliorée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévalence de la MAM et de la MAS des enfants au sein des populations bénéficiaires</li> <li>- Prévalence de la malnutrition des femmes en âge de procréer</li> <li>- Taux de diversification des aliments consommés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-



<b>RI1.3</b> : Les besoins alimentaires des populations sont satisfaits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de réduction du temps de soudure dans les communautés partenaires</li> <li>- Quantités d'aliment de base disponibles par personne par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>RI1.4</b> : La production et la productivité agricoles ont accru	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'augmentation des rendements des productions</li> <li>- Taux d'augmentation des quantités de production des aliments de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>RI2.1</b> : La disponibilité des ressources naturelles pour satisfaire les besoins (aliment, fourrage, pharmacopée, etc.) a accru	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'augmentation du temps de disponibilité des aliments, fourrages et produits de pharmacologiques tirés des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>R3.1</b> : Les populations bénéficiaires ont un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, eau et assainissement) et observent l'amélioration de leurs conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de fréquentation des centres de santé</li> <li>- Taux de scolarisation des enfants de 6 à 12 ans</li> <li>- Taux d'augmentation des infrastructures et équipements de santé, d'éducation, d'eau et d'hygiène dans les zones d'intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>R4.1</b> : Les activités de développement socio-économiques locales répondent aux besoins des populations à la base et sont mieux gérées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'augmentation du nombre de personnes s'adonnant aux activités économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>R4.2</b> : Les populations locales partenaires observent une diminution des conflits de gestion au niveau de biens communautaires (infrastructures et ressources naturelles ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de diminution des conflits relatifs à la gestion des biens et ressources naturelles au sein des communautés bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-

<b>R5.1</b> : La confiance des partenaires est maintenue et renforcée (nombre et durée des projets)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de nouveaux projets et programmes mobilisés auprès des partenaires</li> <li>- Nombres de partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>R5.2</b> : Les groupes cibles sont satisfaits des services offerts par ADAF/Gallè parce qu'ils répondent au mieux à leurs besoins de développement socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions jugées pertinentes par les groupes cibles et les bénéficiaires des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>R5.3</b> : L'efficacité opérationnelle de l'ONG ADAF/Gallè est assurée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de financements de projets et programmes obtenus</li> <li>- Nombre de propositions de projets faites aux partenaires</li> <li>- Nombre de participations aux manifestations d'intérêt et appels à propositions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> </ul>	-
<b>Produits/Extrants (P)</b>			-
<p><b>P1.1.1</b> : Les activités génératrices de revenus sont développées en rapport avec les domaines d'intervention : maraîchage, embouche, élevage de petits ruminants, production de semence, production de pépinières, exploitation forestière, etc.</p> <p><b>P1.1.2</b> : L'accès au marché et la commercialisation des produits locaux sont appuyés dans les zones d'intervention</p> <p><b>P1.1.3</b> : Les acteurs des chaînes de valeurs des filières porteuses sont organisés et renforcés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'AGR appuyées</li> <li>- Nombre de coopératives appuyées dans leurs accès aux marchés</li> <li>- Nombre de coopératives organisées et appuyées dans les filières porteuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> </ul>	-
<p>P1.2.1 : La consommation des produits alimentaires locaux a accru</p> <p>P1.2.2 : la disponibilité des produits alimentaires locaux de base variés a accru</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de nouveaux produits promus à la consommation dans les communautés</li> <li>- Quantité de produits alimentaires locaux disponibles au sein des communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> </ul>	-

<p>P1.3.1 : Les capacités de stockage et de conservation des produits alimentaire ont augmenté</p> <p>P1.3.2 : Les quantités/disponibilité des produits alimentaires de base ont accru</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de consommation des produits alimentaires de base par an</li> <li>- Nombre d'infrastructures de stockage et de conservation des produits alimentaires locaux</li> <li>- Nombre de nouveaux produits de consommation adoptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> </ul>	-
<p><b>P1.4.1</b> : Les producteurs disposent et exploitent des équipements et matériels de production adéquats,</p> <p><b>P1.4.2</b> : Les capacités techniques de production et de transformation des produits locaux des paysans sont renforcées</p> <p><b>P1.4.3</b> : Les activités de valorisation des semences locales sont appuyées</p> <p><b>P1.4.4</b> : L'introduction et l'adoption de semences améliorées sont appuyées</p> <p><b>P1.4.5</b> : Des activités de recherche agricole sont initiées et menées avec les paysans dans les zones d'intervention</p> <p><b>P1.4.6</b> : Des résultats de recherches agricoles sont diffusés et adoptés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipements et d'infrastructures mis à disposition</li> <li>- Nombre de producteurs formés à la transformation des produits locaux</li> <li>- Nombre de paysans qui utilisent les semences locales</li> <li>- Nombres de semences améliorées introduites</li> <li>- Nombre d'activités de recherche appuyées</li> <li>- Nombre de résultats de résultats diffusés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> </ul>	-
<p><b>P2.1.1</b> : Les capacités des populations sur les risques climatiques et les mesures d'adaptation sont renforcées</p> <p><b>P2.1.2</b> : Des actions de gestion durable des terres et des eaux (GDT) sont initiées et/ou appuyées dans les zones d'intervention</p> <p><b>P2.1.3</b> : Les populations sont appuyées dans leurs processus de plaidoyer sur l'environnement et le climat</p> <p><b>P2.1.4</b> : Des actions d'éducation et de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes informées et sensibilisées sur les risques de changement climatique</li> <li>- Nombres de personnes formées sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques</li> <li>- Nombre d'actions appuyées en matière de GDT</li> <li>- Nombre de plaidoyers des populations sur l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> </ul>	-

<p>sur les effets des changements climatiques sont menées à l'endroit des femmes et des jeunes des zones d'intervention</p> <p><b>P2.1.5 :</b> Des techniques et technologies agricoles en adéquation avec la GDT sont promues au sein des communautés des zones d'intervention</p>	<p>et le climat appuyés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes sensibilisées sur les effets des changements climatiques</li> <li>- Nombre de techniques et de technologies promues en matières GDT</li> </ul>		
<p><b>P3.1.1 :</b> Les organisations partenaires de mise en œuvre sont appuyées en alphabétisation fonctionnelle</p> <p><b>P3.1.2 :</b> La santé sexuelle et reproductive notamment des femmes en âge de procréer est promue dans la zone d'intervention</p> <p><b>P3.1.3 :</b> L'aménagement d'espaces publics et de latrines publiques et privées en milieu rural et en zone urbaine est appuyé</p> <p><b>P3.1.4 :</b> L'assistance humanitaire aux populations vulnérables en situation d'urgence est assurée</p> <p><b>P3.1.5 :</b> Des centres de conseil et d'orientation pour les personnes en situation difficile sont créés et animés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'organisations appuyées en alphabétisation de leurs membres</li> <li>- Nombre de femmes en âge de procréer ayant participé aux séances d'information et de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive</li> <li>- Nombre d'espaces publics et de latrines aménagés en milieu urbain et rural</li> <li>- Nombre de personnes assistées en situation difficile</li> <li>- Nombres de personnes ayant bénéficié des services des centres créés d'urgence</li> <li>- Nombre de centres d'écoutes et d'orientation créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> </ul>	-
<p><b>P4.1.1 :</b> Les initiatives d'adaptation locales des actions de développement agricole, de SAN, de GRN/CC, d'AGR et d'accès aux services de base sont mises en œuvre</p> <p><b>P4.1.2 :</b> Des cadres de concertation et de mobilisation sociale autour des enjeux communs de développement sont initiés et appuyés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'initiatives d'adaptation locales des politiques et programmes de développement national</li> <li>- Nombre de cadres de concertation et de mobilisation sociale initiés et appuyés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> </ul>	-

	- Nombre de participants (hommes, femmes et jeunes) aux cadres de concertation		
<b>P4.2.1</b> : Les organisations communautaires entretiennent des relations de partenariat avec les collectivités	- Nombre de partenariats établis entre les organisations communautaires et les collectivités territoriales		-
<b>P5.1.1</b> : Les résultats (impacts, effets et produits) sont avérés auprès des partenaires techniques et financiers et sociaux, les collectivités et l'Etat <b>P5.1.2</b> : Les évaluations à mi-parcours et final du plan stratégique sont réalisés	- Nombre de résultats des interventions avérés auprès des partenaires	- Rapports annuels du plan stratégique - Rapport de revue semestrielle - Rapports de terrain - Rapports de suivi	-
<b>P5.2.1</b> : La pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'inclusivité et la durabilité des actions menées par l'ONG sont avérées auprès des groupes cibles et des bénéficiaires	- Nombre d'actions jugées positives selon les critères clés d'évaluation par les partenaires		-
<b>P5.3.1</b> : La gestion des projets et programmes est avérée <b>P5.3.2</b> : Les populations se reconnaissent dans la gestion des projets mis en œuvre par l'ONG <b>P5.3.3</b> : Les capacités du personnel administratif et des projets sont renforcées <b>P5.3.4</b> : Des projets et programmes en adéquation avec les axes du présent plan stratégique sont initiés, développés et mis en œuvre <b>P5.3.5</b> : La dotation des différentes équipes de l'ONG en équipement, matériels et infrastructures est assurée <b>P5.3.6</b> : Un plan de communication est élaboré et mis en œuvre <b>P5.3.7</b> : Une stratégie genre est élaborée et mise en œuvre	- Nombre de partenaires qui apprécient positivement la gestion des projets et programmes - Nombre de projets et programmes en adéquation avec le plan stratégique - Nombre et qualité des équipements et matériels mis à la disposition des équipes de l'ONG et des projets dans le cadre de leurs activités - Nombre de plan de communication élaboré - Nombre de stratégie genre élaborée		-

<p><b>P5.3.8</b> : Un système de mobilisation des ressources financières (fundraising) est mis en place</p> <p><b>P5.3.9</b> : Un système de gestion des connaissances et d'apprentissage est élaboré et mis en œuvre</p> <p><b>P5.3.10</b> : Les textes statutaires de l'ONG, notamment les statuts et le règlement intérieur sont relus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de système de mobilisation de ressources mis en place</li> <li>- Nombre de système de gestion des connaissances et d'apprentissage est élaboré</li> <li>- Nombre de relecture des statuts et règlement intérieur de l'ONG</li> </ul>		
<p><b>Activités (A)</b></p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'accroissement de la production et de la productivité agricole</li> <li>- Appui à la transformation des produits agricoles (agriculture, élevage, pêche)</li> <li>- Accompagnement des acteurs des chaînes de valeurs ou filières porteuses dans les zones d'intervention</li> <li>- Développement des systèmes de commercialisation des produits et accès au marché</li> <li>- Développement des activités génératrices de revenus (maraichage, embouche, élevage de petits ruminants)</li> <li>- Valorisation de semences locales et introduction de semences améliorées</li> <li>- Appui des producteurs en équipements et matériels de production, de conservation et de transformation des produits</li> <li>- Appui en infrastructures de production/ aménagement et de stockage</li> <li>- Promotion de la recherche agricole</li> <li>- Appui à la diffusion et l'adoption des résultats de recherche éprouvés</li> </ul>	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> <li>- Plans d'action périodiques</li> </ul>	<p>-</p>

Renforcement des capacités techniques et d'organisation des producteurs et transformateurs de produits agricoles			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des actions de gestion durable des terres et des eaux (GDT)</li> <li>- Education et sensibilisation des populations en général et des femmes et jeunes en particulier aux effets des changements climatiques</li> <li>- Promotion des techniques et technologies agricoles adaptées</li> <li>- Renforcement des capacités des populations sur les risques climatiques et les mesures d'adaptation</li> <li>- Plaidoyer sur l'environnement et le climat</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> <li>- Plans d'action périodiques</li> </ul>	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'alphabétisation fonctionnelle au sein des organisations partenaires de mise en œuvre</li> <li>- Promotion de la santé sexuelle et reproductive notamment des femmes en âge de procréer</li> <li>- Aménagement d'espaces publics et de latrines publiques et privées en milieu rural et en zone urbaine</li> <li>- Assistance humanitaire aux populations vulnérables (distribution de vivres et de non vivres, aide sociale, ...)</li> <li>- Création et animation de centres de conseil et d'orientation pour les personnes en situation difficile</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> <li>- Plans d'action périodiques</li> </ul>	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux initiatives locales de développement socioéconomique adaptées</li> <li>- Appui à la structuration et au fonctionnement des organisations partenaires</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> </ul>	-

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux campagnes de plaidoyer d'adaptation des politiques de développement aux dimensions locales</li> <li>- Promotion du leadership communautaire, en général, et du leadership féminin et des jeunes en particulier dans la mise en œuvre des actions de développement</li> <li>- Promotion des cadres de concertation et de mobilisation sociale autour des enjeux communs de développement</li> <li>- Développement de partenariats avec les collectivités décentralisées</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de suivi</li> <li>- Plans d'action périodiques</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités du personnel administratif et des projets</li> <li>- Dotation en équipements, matériels et infrastructures (construction d'un siège)</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication</li> <li>- Elaboration et adoption d'une stratégie genre</li> <li>- Mise en place d'un système de mobilisation des ressources financières (fundraising)</li> <li>- Développement de projets et de programmes de développement</li> <li>- Relecture des textes</li> <li>- Revue à mi-parcours et évaluation finale du Plan stratégique</li> <li>- Gestion des connaissances et des apprentissages à travers les projets/programmes développés sur le terrain</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels du plan stratégique</li> <li>- Rapport de revue semestrielle</li> <li>- Rapports de terrain</li> <li>- Rapports de suivi</li> <li>- Plans d'action périodiques</li> </ul>	-



## **4.7. Stratégie de mise en œuvre du Plan Stratégique**

L'approche participative adoptée pour son élaboration doit être maintenue pour une mise en œuvre efficace du Plan stratégique. En effet, la participation de tous est une condition très importante pour opérationnaliser véritablement un Plan de travail qui s'inscrit dans la durée. Les instances et organes, les membres pris collectivement et individuellement, le personnel de l'ONG et les différents partenaires ont des rôles et responsabilités à jouer pour contribuer à la mise en œuvre du Plan. Une telle stratégie comporte trois dimensions majeures: l'appropriation interne du Plan, la bonne mobilisation des ressources nécessaires et la construction d'un dispositif de suivi et évaluation du Plan.

### **4.7.1. Appropriation interne**

Une fois validée, la version définitive du Plan doit faire l'objet d'un partage au sein de l'organisation. Différentes actions sont à réaliser dans ce sens notamment la ventilation du document au niveau des instances et organes de gouvernance institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle de l'ONG, la tenue de sessions de clarification et de définition des modalités de mise en œuvre du Plan en termes de rôles et responsabilités respectives, la fixation des conditions et normes de performance individuelles et collectives dans la mise en œuvre du Plan et la revue des documents statutaires pour une mise en cohérence des références institutionnelles de l'ONG.

### **4.7.2. Mobilisation des ressources**

La performance dans la mise en œuvre du Plan dépend fortement des capacités de mobilisation et de gestion des ressources y afférentes notamment les ressources humaines, les ressources matérielles, mobilières et logistiques, les ressources financières. Il s'agit donc de définir et d'opérationnaliser un système rigoureux de programmation et de mobilisation des ressources. De nombreuses actions sont à envisager à cet effet dont le marketing du Plan, la promotion de mécanismes institutionnalisés de fundraising (démarchage des partenaires financiers, organisation de table ronde des partenaires), la planification annuelle des volumes de ressources à mobiliser, la formation des membres et du personnel en techniques de négociation et de recherche de financement, la mise en place d'un système de gestion qui garantit la transparence et la traçabilité dans l'utilisation des ressources.

ADAF/Gallé possède déjà une bonne expérience de mobilisation de ressources qu'il s'agit de renforcer pour rehausser davantage le niveau de ressources mobilisées annuellement. La problématique de l'autonomisation à travers l'acquisition des ressources pérennes constitue un défi pour la durabilité. A cet effet, la mobilisation de plus de ressources propres constitue un indicateur important de performance dans la réalisation du Plan.

### **4.7.3. Dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation**

La mise en œuvre et le suivi du Plan doivent faire l'objet d'une organisation spécifique au sein de l'ONG. Ainsi, un Comité de pilotage fonctionnant sous la responsabilité du CD doit être mis en place pour appuyer le SP dans ses initiatives d'opérationnalisation du Plan. Ce Comité de pilotage est un organe d'appui conseil, de veille et d'assurance qualité ciblant axé exclusivement sur le processus de mise en œuvre et de suivi du Plan. Les membres de ce Comité (au nombre de 05 au maximum comprenant des membres de l'ONG, des

Représentants du personnel, des Représentants des partenaires) sont des personnes ressources possédant des expertises et expériences en matière de négociation, de mise en relation et de mobilisation de ressources. Dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent bénéficier des moyens nécessaires en termes de frais de gestion et de déplacement. Un tel dispositif doit compter en son sein des hommes et des femmes pour faciliter avec les partenaires selon leur sensibilité.

Aussi, ce dispositif doit organiser les évaluations à mi-parcours et finale du Plan.

Le Comité rend compte régulièrement au Comité Directeur de ses activités et des résultats qui en découlent. Il peut proposer au CD une revue du Plan en fonction des constats et analyses du contexte de développement et des acteurs démarchés.

#### **4.7.4. Facteurs de risque et mesures de mitigation**

Le Plan stratégique 2020-2024 de l'ONG/ADAF/Gallè s'inscrit dans un contexte de profondes mutations marqué globalement par le processus de sortie de crise au Mali. En effet, les risques liés à tel contexte sont d'ordre sécuritaire mais aussi liés à l'ampleur des besoins des communautés cibles devenues plus vulnérables. Il a par ailleurs été constaté une revue régulière des politiques et stratégies de coopération des partenaires au développement en lien avec l'évolution de la crise et des enjeux notamment en ce qui concerne le choix des secteurs ou domaines prioritaires.

Un certain nombre de facteurs de risque méritent alors d'être identifiés et analysés en vue de les intégrer dans les paramètres de suivi et d'évaluation des résultats et acquis du Plan stratégique au fur et à mesure de sa mise en œuvre. Il s'agit de:

- *l'instabilité politique pouvant affecter la gouvernance et les choix stratégiques majeurs de développement du pays,*
- *la crise sécuritaire qui se manifeste sous diverses formes et qui touche la plupart des régions du pays dont celles ciblées par ADAF/Gallè dans le cadre du Plan stratégique 2020-2024,*
- *les changements de politique et stratégie de coopération au développement des partenaires techniques et financiers de plus en plus portés sur les questions humanitaires,*
- *les changements climatiques qui impactent directement sur la production et la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations en milieu rural et urbain.*

Ces hypothèses critiques sont des facteurs d'attention. Ils ne remettent en cause ni la pertinence, ni l'opportunité, ni l'intérêt des orientations stratégiques adoptées au terme du processus de planification.

Les mesures de mitigation suivantes sont envisagées pour faire face ou atténuer les effets d'une survenance éventuelle de l'un ou l'autre de ces risques.

- *Concernant l'instabilité politique, une définition claire des engagements des parties, la dynamisation de la participation aux mécanismes de concertation multi-acteurs autour des thématiques de développement, la mise en œuvre d'activités de plaidoyer, d'intermédiation et de mobilisation sociale,*
- *Concernant le contexte de crise sécuritaire, l'intensification de la collaboration avec les ONG locales et les services techniques, la mobilisation des acteurs de la société civile et des collectivités locales et le recentrage de la zone d'intervention vers des zones plus favorables,*

- *Concernant le changement des stratégies de coopération au développement des partenaires techniques et financiers, une définition claire des engagements des parties et des modalités de mise en œuvre de ces engagements, la mise en œuvre de mécanismes d'arbitrage et de renégociation des accords,*
- *Concernant les changements climatiques, le développement d'initiatives d'appui humanitaire, l'adaptation de la stratégie d'intervention et des thématiques, le recentrage de la zone d'intervention.*

## **V. CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DU PLAN STRATEGIQUE**

La mise en œuvre de ce processus de planification stratégique 2020-2024 a permis de doter ADAF/Gallè d'un outil précieux d'orientation et de pilotage pour la période. Elle a donné l'occasion à l'organisation de procéder à une analyse critique de son environnement interne et externe et de se définir des références institutionnelles plus adaptées aux mutations de son contexte de développement. Les choix ainsi opérés appellent à des changements en termes de structuration, de domaines d'actions, de programmation et de mobilisation de ressources.

Les choix ainsi opérés marquent une constance dans le développement institutionnel, organisationnel et opérationnel de l'ONG.

Les avancées ou évolutions entretenues au travers de ce plan stratégique exigent une bonne implication de l'ensemble des parties prenantes dans sa mise en œuvre. Le Comité Directeur doit bien s'approprier de ce plan et en faire sa feuille de route pour les prochaines années. A cet effet, il convient de définir clairement les rôles et responsabilité respectifs des instances et organes de gouvernance de l'ONG dans le processus d'opérationnalisation du Plan.

Dans cette perspective les principales recommandations faites au terme de ce processus de planification sont les suivantes :

- *L'organisation d'une session interne de partage, d'appropriation et de portage du plan par l'ONG. Ladite session sera l'occasion de constituer un Comité de pilotage et de suivi du processus de mise en œuvre du plan.*
- *L'organisation d'une table ronde avec les partenaires techniques et financiers pour faire la promotion du PS 20-24 afin de lui assurer la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ses différentes composantes*
- *La planification d'une revue à mi-parcours du plan et d'une évaluation finale au terme de la période de mise en œuvre.*

## **ANNEXES**

## **Annexe 1 : Bilan sommaire du Plan Stratégique 2015-2019**

### **Acquis majeurs de la mise en œuvre des projets et programmes du Plan stratégique 2015-2019**

Au cours de cette période, ADAF/Gallè a enregistré une évolution constante de son portefeuille de projets et de programmes. Cela s'est traduit par une capacité optimale de mobilisation de ressources en faveur des actions et initiatives de développement au profit des populations cibles. Ainsi, au cours de la période, dix-neuf projets/programmes ont été conçus, financés et mis en œuvre dans les domaines de la production, de la sécurité alimentaire et nutrition, la gestion des ressources naturelles, la préservation de l'environnement et la génération de revenus monétaires principalement pour les femmes. La mise en œuvre de ces projets/programmes a requis l'apport de nombreux partenaires techniques et financiers à travers des financements de courte, de moyenne ou de longue durée.

Les résultats de ces analyses sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

### Situation consolidée des projets et programmes de la période 2015 -2019

Projets	Périodes	Partenaires	Budgets et contributions en FCFA			
			Partenaires	Populations	ONG	Total
Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire dans la Commune Rurale de Didiéni (phase de désengagement)	1 <sup>er</sup> Janvier 2014 au 31 Décembre 2016	PPLM	89 398 620	800 000		90 198 620
Projet de renforcement des stratégies locales de gestion des ressources naturelles pour une sécurité alimentaire durable dans les communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo et Nonkon	Mars 2012 – Février 2015	MISEREOR-KZE	170 066 091	8 551 000		178 617 091
Projet de renforcement des stratégies locales de gestion des ressources naturelles pour une sécurité alimentaire durable dans les communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo et Nonkon (phase de consolidation)	Mars 2015 – Février 2018	MISEREOR-KZE	304 109 350	9 372 500		313 481 850
Promouvoir l'expérimentation et l'innovation paysannes pour améliorer la sécurité alimentaire et la conservation des ressources au Sahel (PROFEIS)	Mai 2013 – Avril 2016 avec prolongement jusqu'en juillet 2016	MISEREOR-KZE	255 823 230			255 823 230
Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et augmentation de revenus de 1309 producteurs et productrices de la Commune Rurale de Gomitradougu	Juillet 2013 à Juin 2015	CONEMUND	88 426 660	22 887 652		111 311 312
Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience de la population rurale dans la Commune Rurale de Niéna, la région de Sikasso, au Mali	Du 1 <sup>er</sup> Avril 2015 au 31 Mars 2017	CONEMUND	88 167 417	577 500		88 740 917
Projet de sensibilisation sur l'éducation Préscolaire et Primaire dans l'Unité de Programme (PU) de Barouéli	Janvier – Mars 2015	Plan Mali	7 630 150		799 500	8 429 650

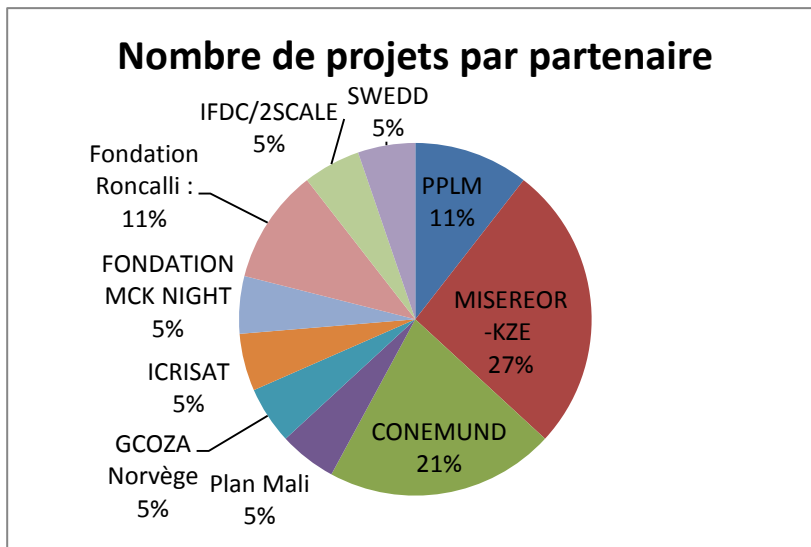
Projets	Périodes	Partenaires	Budgets et contributions en FCFA			
			Partenaires	Populations	ONG	Total
Développement et test de prototypes de semoirs multifonctionnels adaptés aux conditions climatiques difficiles	Juillet - Décembre 2015	GCOZA Norvège	5 365 520			5 365 520
Diffusion des techniques de gestion de l'aflatoxine de l'arachide dans la commune de Nièna	1 <sup>er</sup> Juin 2015 au 31 Septembre 2018	ICRISAT	29 000 000			29 000 000
Renforcement des réseaux de recherche dirigés par les agriculteurs	Novembre 2015 à Mai 2018	FONDATION MCK NIGHT	51 700 950			51 700 950
Projet de valorisation du Beurre de Karité du Bélédougou à travers un appui de la coopérative « Fotémogoban » de Ouolodo	Décembre 2014 – Décembre 2015	Carrefour International /Fondation Roncalli :	5 779 000			5 779 000
Projet de Valorisation du karité de la coopérative Fotémogoban	Mai 2015 - Novembre 2015	Fondation Roncalli	4 239 500			4 239 500
Projet de développement de Pôle d'Entreprise Agricole autour de l'oignon de l'union Mandé Jigi de Bancoumana	Juin 2015 - Février 2016	IFDC/2SCALE	2 700 775			2 700 775
Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience de la population rurale dans la Commune Rurale de Didiéni.	1 <sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2019	PPLM	131 207 644	4 134 244		135 341 888
Promouvoir l'expérimentation et l'innovation paysannes pour améliorer la sécurité alimentaire et la conservation des ressources au Sahel (PROFEIS)	Mars 2017- Février 2020	MISEREOR- KZE	255 823 230	7 215 527		263 038 757
Projet de lutte contre l'abandon scolaire des filles dans le CAP de Kadiolo Région de Sikasso	30 mois	SWEDD	195 130 150			195 130 150
Amélioration de la capacité de sécurité alimentaire et de résilience de la population dans 10 villages de la commune rurale de	Mars 2018 à Février 2020	CONEMUND	102 206 830		4 092 000	106 298 830

Projets	Périodes	Partenaires	Budgets et contributions en FCFA			
			Partenaires	Populations	ONG	Total
Zantiébougou, Région de Sikasso, Mali						
Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et la résilience de la population dans les Communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo, Nonkon et Nossombougou	Juin 2018 – Mai 2021	MISEREOR-KZE :	299 772 349	7 871 484		307 643 833
Projet d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Alimentaire face aux effets des Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Gomitradou (Cercle de Diéma)	Janvier 2018 – Décembre 2019	CONEMUND	38 759 258	12 501 350		50 160 208



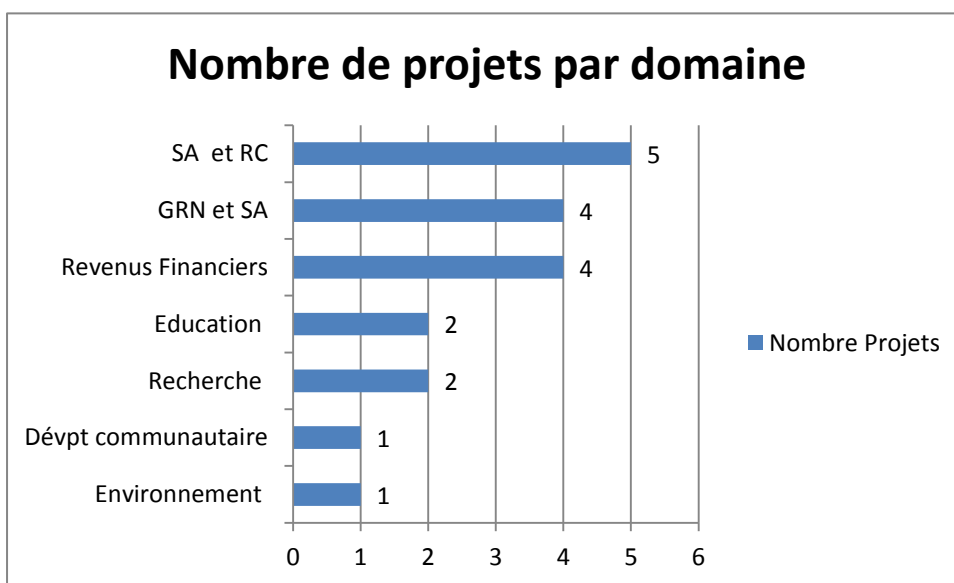
Au total, l'ONG a exécuté 19 projets et activités de prestation au cours de la période 2015-2019 en partenariat avec dix (10) partenaires techniques et financiers (PTF). En termes de volume d'actions, l'organisation MISEREOR-KZE vient en première position avec 27% des actions menées suivie de CONEMUND (21%) et de PPLM et FONDATION RONCALLI avec 11%, chacun.

L'ensemble des actions menées à travers les projets ont permis de répondre aux problèmes prioritaires des populations, d'apporter des améliorations ou de préparer les communautés à faire face aux défis de développement en lien avec les domaines de la Gestion des Ressources Naturelles (GRN), la Sécurité Alimentaire (SA), le



Développement Economique Local (DEL), l'environnement, l'éducation, la recherche et le renforcement des capacités au sein des Communautés. Ainsi, la SA couplée au RC et à la

GRN et la génération de revenus financiers occupent le peloton de tête des actions menées. Elles comptent pour 68,42% (13 sur 19) des projets exécutés au cours de la période. Hormis l'éducation, tous les projets menés s'inscrivent dans le cadre des objectifs et des résultats attendus du PS 15-



19 et par conséquent s'inscrivent dans la mission de l'ONG énoncée pour cette période. En rapportant les projets aux objectifs stratégiques et résultats attendus du PS 15-19, on obtient la situation ci-dessous présentée en termes de nombre de projets dont le détail nominatif se trouve à l'annexe II.

**Nombre de projets réalisés en corrélation avec chaque résultat attendu du PS 15-19**

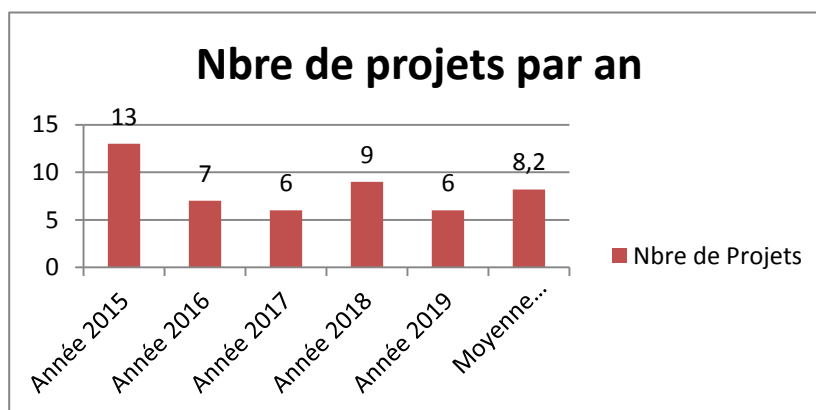
Objectifs stratégiques et Résultats Attendus	Nombre de projets correspondants
<b>OS1 : Les populations bénéficiaires des projets AD ont amélioré leur situation alimentaire/nutritionnelle et de revenus à travers l'adoption pérenne des techniques et technologies adaptées et le développement de la chaîne des valeurs.</b>	
RA1.1 : La production agricole chez les bénéficiaires est améliorée	17 sur les 19 projets ont permis de mener des actions concernant l'ensemble les quatre (4) résultats attendus ci-contre de l'OS1. Toutes choses qui permettent de noter que 89,47% des projets ont contribué à l'atteinte de l'objectif d'amélioration de la SA et nutritionnelle ainsi que les revenus des populations à travers des efforts d'adaptation des techniques et technologies appropriées et de développement de chaînes de valeurs
RA1.2 : la qualité nutritionnelle chez les bénéficiaires est améliorée	
RA1.3 : la période de couverture des besoins alimentaires est prolongée.	
RA1.4 : les producteurs/trices, notamment les jeunes, ont augmenté leurs revenus à travers le développement des chaînes de valeurs autour des produits agricoles.	
<b>OS2 : Les populations bénéficiaires arrivent à développer des systèmes de production agricole et de gestion des récoltes moins vulnérables aux changements climatiques (CC)</b>	
RA2.1 : La production agricole est moins variable et maintenue à un niveau satisfaisant pour les populations bénéficiaires	Neuf (9) des projets menés au cours de la période du PS 15-19 comportaient des actions significatives d'adaptation des populations au Changement Climatique (CC) dans leurs activités de production et gestion post-récolte des produits agricoles
RA2.2 : Des dispositifs d'accès réguliers aux produits alimentaires de base sont développés	
<b>OS3 : Les populations (hommes et femmes) s'impliquent activement dans la gestion des biens communautaires</b>	
RA3.1 : Diminution des conflits (exploitants agricoles) ; Meilleure gestion des biens communautaires (infrastructures et ressources naturelles ...)	Sept (7) projets ont eu des actions de gouvernance, de citoyenneté et de prévention et gestion de conflits inter-acteurs au sein des communautés.
<b>OS4 : Tous les projets/programmes intègrent les approches méthodologiques développées par ADAF/Gallè et ses partenaires (pérennisation, DPI, Genre et PIM)</b>	
RA4.1 : Les approches méthodologiques de pérennisation, DPI, Genre et PIM sont utilisées dans les projets/programmes de ADAF/Gallè ; * Les effets/impacts des projets de ADAF/Gallè sont durables grâce à la responsabilisation conséquente des bénéficiaires	Six (6) des 19 projets menés ont comporté des actions de promotion des approches méthodologiques de l'ONG et ses partenaires, à savoir, principalement le DPI, le Genre et le PIM
RA4.2 : ADAF/Gallè a une expertise recherchée dans les approches méthodologiques de pérennisation, DPI, Genre et PIM. * Les fiches techniques sont disponibles sur les approches méthodologiques (pérennisation, DPI, PIM et Genre) * Au moins une formation par approche méthodologique (pérennisation, DPI, PIM et Genre) est réalisée annuellement à l'intention des demandeurs (clients)	

Objectifs stratégiques et Résultats Attendus	Nombre de projets correspondants
<b>OS5 : Les capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG ADAF/Gallè sont renforcées</b>	
RA5.1 : Une ONG connue au niveau national, régional et international * Au moins 5 articles/bulletins sont diffusés * Le nombre de membres actifs de ADAF/Gallè est augmenté d'au moins 15.	Malgré les efforts de recherche de renforcement des capacités de l'ONG à travers les projets, ces derniers ont eu très peu d'échos avec les résultats RA5.2, RA5.3, RA5.4 et RA5.5. A cet effet, les activités de la période n'ont pas permis, entre autres, de doter l'ONG d'une stratégie de mobilisation des ressources et d'une stratégie genre. Les six (6) projets en rapport avec l'OS5 sont tous inscrits dans le cadre du RA5.1.
RA5.2 : Une stratégie de mobilisation des ressources propres de l'ONG est développée * un noyau de formateurs est mis en place et opérationnel.	
RA5.3 : Des nouvelles alliances stratégiques sont développées par ADAF/Gallè pour de nouveaux financements. * Au moins un projet/programme est financé à travers les alliances stratégiques.	
RA5.4 : L'efficacité opérationnelle et l'efficacité de ADAF/Gallè sont assurées * La confiance des partenaires est maintenue et renforcée (nombre et durée des projets)	
RA5.5 : ADAF/Gallè dispose d'une stratégie genre	

Il ressort globalement de l'analyse des projets en rapport avec le plan stratégique 2015-2019 que l'ONG a déployé des efforts considérables de mobilisation des actions en conformité avec sa planification. Hormis les projets/prestations en éducation réalisés en partenariat avec Plan International Mali et SWEDD, toutes les actions s'inscrivent dans les Objectifs Stratégiques (OS) visés.

Au regard de la répartition des projets dans le temps, il apparaît que toutes les périodes (2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) ont été bien couvertes comme il apparaît dans le tableau ci-contre. En termes de gestion de portefeuille de projets annuel, l'ONG a connu les plus fortes

concentrations en 2015 avec 13 projets et 2018 où elle a conduit en même temps 9 projets et prestations. Au regard des portefeuilles des autres années (7 projets et prestations en 2016, 6 en 2017 puis en 2019), on remarque que l'ONG a géré en moyenne 8 projets et prestations par an au cours de la période 15-19, ce qui illustre un niveau de performance satisfaisante.



### Chronogramme de mise en œuvre des Projets du Plan stratégique 2015-2019

Projets	Partenaire	Périodes	Chronogramme										
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Projet de renforcement des stratégies locales de gestion des ressources naturelles pour une sécurité alimentaire durable dans les Communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo et Nonkon	<b>MISEROR</b>	Mars 2012 – Février 2015	X										
Projet de sensibilisation sur l'éducation Préscolaire et Primaire dans l'Unité de Programme de Barouéli	<b>PLAN MALI</b>	Janvier – Mars 2015	X										
Projet de valorisation du Beurre karité du Bélédougou à travers un appui à la Coopérative « Fotémogoban » de Ouolodo	<b>FONDATION RONCALLI</b>	Mai – Novembre 2015	X										
Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et augmentation de revenus de 1309 producteurs et productrices de la Commune Rurale de Gomitradougou	<b>CONEMUND</b>	Juillet 2013 à Juin 2015	X										
Projet de développement et test de prototypes de semoirs multifonctionnels adaptés aux conditions climatiques difficiles	<b>GCOZA</b>	Juillet - Décembre 2015	X										
Projet de valorisation du Beurre de Karité du Bélédougou à travers un appui à la coopérative « Fotémogoban » de Ouolodo	<b>FONDATION RONCALLI</b>	Décembre 2014 – Décembre 2015	X										
Suivi Projet de développement de	<b>IFDC/2SCAL</b>	Juin 2015	X	X									

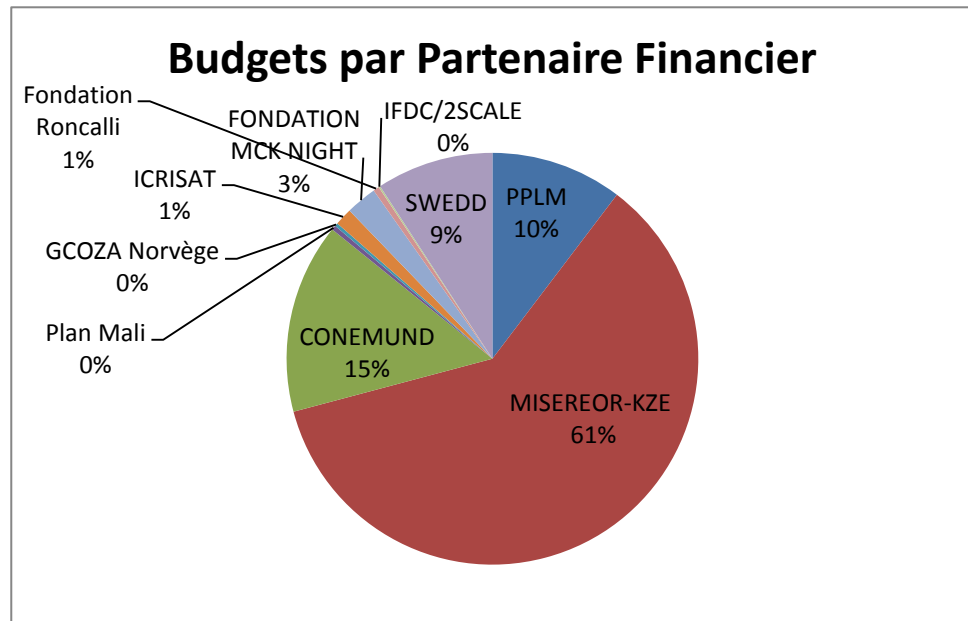
Projets	Partenaire	Périodes	Chronogramme					2020	2021	2022	2023	2024
			2015	2016	2017	2018	2019					
Pôle d'Entreprise Agricole (PEA) Projet 2 SCALE / PEA Oignon de Bancoumana	<b>E</b>	- Février 2016										
Projets	Partenaire	Périodes	Chronogramme					2020	2021	2022	2023	2024
			2015	2016	2017	2018	2019					
Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire dans la Commune Rurale de Didiéni (phase de désengagement)	<b>PPLM</b>	1 <sup>er</sup> Janvier 2014 au 31 Décembre 2016	X	X								
Projet : Promouvoir l'expérimentation et l'innovation paysannes pour améliorer la sécurité alimentaire et la conservation des ressources au Sahel (PROFEIS)	<b>MISEROR</b>	Mai 2013 – Avril 2016 avec prolongement jusqu'en juillet 2016	X	X								
Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience de la population rurale dans la Commune Rurale de Niéna, la région de Sikasso, au Mali	<b>CONEMUND</b>	1 <sup>er</sup> Avril 2015 au 31 Mars 2017	X	X	X							
Projet de renforcement des stratégies locales de gestion des ressources naturelles pour une sécurité alimentaire durable dans les Communes rurales de Ouolodo,	<b>MISEROR</b>	Mars 2015 – Février 2018	X	X	X	X						

Projets	Partenaire	Périodes	Chronogramme					2020	2021	2022	2023	2024
			2015	2016	2017	2018	2019					
Tioribougou, Guihoyo et Nonkon (phase de consolidation)												
Projet de diffusion des techniques de gestion intégrée de l'aflatoxine de l'arachide	<b>ICRISAT</b>	1 <sup>er</sup> Juin 2015 au 31 Septembre 2018	X	X	X	X						
Projet de renforcement des réseaux de recherche dirigés par les agriculteurs	<b>FONDATION MCK NIGHT (Farene)</b>	Novembre 2015 à Mai 2018	X	X	X	X						
Projets	Partenaire	Périodes	Chronogramme					2020	2021	2022	2023	2024
			2015	2016	2017	2018	2019					
Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience de la population rurale dans la commune Rurale de Didiéni	<b>PPLM</b>	1 <sup>er</sup> Janvier 2017 – 31 Décembre 2019			X	X	X					
Projet : Promouvoir l'expérimentation et l'innovation paysannes pour améliorer la sécurité alimentaire et la conservation des ressources au Sahel (PROFEIS)	<b>MISEROR</b>	Mars 2017- Février 2020			X	X	X	X				
Projet d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Alimentaire face aux effets des Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Gomitradougou (Cercle de Diéma)	<b>CONEMUND</b>	Janvier 2018- Décembre 2019				X	X					
Projet de lutte contre l'abandon scolaire des jeunes filles dans la Région de Sikasso	<b>SWEED</b>	30 mois				X	X	X				

Projets	Partenaire	Périodes	Chronogramme									
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Amélioration de la capacité de sécurité alimentaire et de résilience de la population dans 10 villages de la commune rurale de Zantiébougou, Région de Sikasso, Mali	<b>CONEMUND</b>	<i>Mars 2018 à Février 2020</i>				X	X	X				
Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience de la population dans les Communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo, Nonkon et Nossombougou	<b>MISEROR</b>	Juin 2018 – Mai 2021				X	X	X	X			

Certains projets vont au-delà de la période 2015-2019. Il s'agit du projet «renforcement de la sécurité alimentaire et la résilience de la population dans les Communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo, Nonkon et Nossombougou » (2018-2021)/partenariat avec MISEREOR, du « Projet de lutte contre l'abandon scolaire des jeunes filles dans la Région de Sikasso (2018-2020) et du projet « d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Alimentaire face aux effets des Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Gomitradougou (Cercle de Diéma) (2018-2021)/ partenariat avec CONEMUND.

**Les efforts de mobilisation de ressources** au cours de la période du PS 2015-2019 sont fort appréciables, ressources externes et ressources internes. Il existe au sein de l'ONG une volonté expressive de s'inscrire dans la durabilité organisationnelle. D'importantes ressources externes ont pu ainsi être mobilisées dans le cadre des projets et programmes au cours de la période. L'ONG a également mobilisé des ressources internes et locales substantielles à travers ses contributions sur fonds propres et celles des populations participant au financement de certains projets. Cette diversification des sources de financement doit être maintenue voire renforcée. Pour la gestion financière, l'ONG dispose d'un logiciel de gestion comptable et financière qui permet de répondre aux exigences des partenaires. Le personnel a été formé à l'utilisation dudit logiciel.



En effet, au cours de la période, l'ONG ADAF/Gallé a mobilisé un budget total de **2 203 109 481 de FCFA** réparti entre **2 124 306 724 FCFA** de contribution des partenaires (soit 96,42%), **73 911 257 FCFA** (3,35%) de contribution des communautés et **4 891 500 FCFA** (soit 0,22%) de contribution de l'ONG. Au niveau de la contribution des partenaires, ce sont MISEREOR (61%), CONEMUND (15%), PPLM (10%) et SWEDD (9%) qui occupent le peloton de tête comme il apparaît sur le graphique ci-contre.

Au regard des différentes phases des projets, MISEREOR, CONEMUND et PPLM constituent les partenaires classiques de l'ONG. Le projet SWEDD figure parmi les quatre premiers pourvoyeurs de fonds grâce au volume de son financement (plus de 100 millions pour une première expérience). Il s'agirait bien d'une prestation de services comme la collaboration avec ICRISAT, Pan Mali, GCOZA et IFDC.

La réalisation de ces différents projets a permis de produire des changements notables au niveau des groupes cibles. Ces changements se traduisent en termes d'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations, de renforcement des capacités, d'innovations dans les pratiques agricoles, de prise en compte du genre, de protection et de promotion de l'environnement, bref de processus de développement durable en milieu rural conformément aux orientations du plan stratégique.

Les performances institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de l'ONG ADAF/Gallé s'en trouvent confirmées en qualité d'acteurs de changements et de



contributions à la mise en œuvre des politiques de développement du pays. Le tableau ci-dessus en donne une illustration.

### Synthèse des résultats des projets au cours de la période 2015-2019

Domaines	Projets/actions	Stratégies	Quelques résultats probants (à compléter)
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et Sécurité Alimentaire et Nutrition (SAN)	Projet de renforcement des stratégies locales de gestion des ressources naturelles pour une sécurité alimentaire durable dans les communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo et Nonkon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte antiérosive (DRS/CES),</li> <li>- élaboration de plan de gestion des ressources et préservation de l'environnement,</li> <li>- reboisement, promotion de foyer amélioré,</li> <li>- maraîchage,</li> <li>- construction de magasins,</li> <li>- vulgarisation de technique de production,</li> <li>- l'équipement, dotation en infrastructure,</li> <li>- l'appui à l'approvisionnement en intrants,</li> <li>- l'appui à la mobilisation de financement, crédits de campagne, IEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du nombre des producteurs semenciers y compris des femmes</li> <li>- Amélioration de la productivité et de la production</li> <li>- Forte adhésion des acteurs concernés à aux innovations tant au niveau des chercheurs qu'à celui des organisations de vulgarisation et des populations destinataires de la méthodologie</li> </ul>
	Promouvoir l'expérimentation et l'innovation paysannes pour améliorer la sécurité alimentaire et la conservation des ressources au Sahel (PROFEIS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'équipe PROFEIS-Mali (ADAF/Gallè, IER, AOPP)</li> <li>- Formation et appui méthodologiques à l'approche DPI et à la capitalisation des acquis de PROFEIS</li> <li>- Appui-conseil aux producteurs</li> <li>- IEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption accrue des outils PROFEIS par des services techniques, chercheurs, ONGs, paysans et des personnes ressources</li> <li>- Amélioration des revenus annuels bruts des producteurs</li> <li>- Production et édition de bulletins sur l'approche et les outils et leur traduction en langues peulh et bamanankan ;</li> <li>- Validation de fiches techniques par la commission scientifique de l'IER</li> </ul>

Domaines	Projets/actions	Stratégies	Quelques résultats probants (à compléter)
Sécurité Alimentaire et Nutrition (SAN) et Renforcement des Capacités (RC)	- Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et la résilience de la population dans les Communes rurales de Ouolodo, Tioribougou, Guihoyo, Nonkon et Nossombougou	- Apprentissage et l'appui à la pratique de l'utilisation de semences améliorées, - Formation à la gestion intégrée de la fertilité du sol, - Formation et appui-conseil à la préparation de fosses de composte,	- Utilisation accrue de semences améliorées (sika, nérica4, BW, wassa, mil torognon et sorgho jakunbè) - Augmentation du nombre des producteurs capables de mener la gestion intégrée de la fertilité du sol - Connaissance de semoirs de microdosage d'engrais minéral
	- Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience de la population rurale dans la Commune Rurale de Niéna, la région de Sikasso, au Mali	- Equipement des producteurs (semoirs multi rang) et la pratique du microdosage d'engrais minéral, - Promotion de l'aviculture améliorée.	- Renforcement des capacités de plusieurs UPA à la mise en place et l'entretien de parcelles de microdosage d'engrais. - Promotion de la couveuse en banco et développement de l'aviculture
	- Amélioration de la capacité de sécurité alimentaire et de résilience de la population dans 10 villages de la commune rurale de Zantiébougou, Région de Sikasso, Mali	- IEC (utilisation des radios de proximité) - Appui à l'obtention de crédit auprès des caisses	- Promotion du système de warrantage ; - Multiplication du nombre des magasins stockage dans les zones d'intervention - élaboration des plans de gestion - Réalisation 9 158 m de cordon pierreux - Création de parcelles sous RNA - réalisation de pare feu autour des 14 mises défens
	- Projet d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Alimentaire face aux effets des Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Gomitradougou (Cercle de Diéma)		- Enrichissement de mises en défens avec des herbacées et ligneux - Augmentation de l'utilisation de foyers métalliques par les femmes - Accroissement de l'accès au crédit
	- Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience de la population rurale dans la Commune Rurale de Didiéni.		

Domaines	Projets/actions	Stratégies	Quelques résultats probants (à compléter)
Sécurité Alimentaire et Nutrition (SAN) et Revenus financier	Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et augmentation de revenus de 1309 producteurs et productrices de la Commune Rurale de Gomitradougou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et appui-conseil au maraîchage,</li> <li>- stockage,</li> <li>- RNA, DRS/CES, production de pépinières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement de l'utilisation des engrais organiques</li> <li>- fertilisation des sols et utilisation rationnelle d'engrais</li> <li>- capacité de production de fumier organique</li> <li>- Exploitation des périmètres maraîchers</li> <li>- Augmentation de la consommation et la vente des produits (choux, laitue, tomate, oignon et maïs hivernal)</li> <li>- Amélioration de la nutrition et des revenus des populations.</li> <li>- Augmentation des stocks de céréales (mil-sorgho)</li> <li>- Existence de ressources humaines qualifiées y compris de nombreuses femmes capables d'exploiter des superficies en RNA</li> <li>- Récupération/restauration de larges surfaces de terre grâce au DRS/CES</li> <li>- Protection de grandes superficies de forêts grâce à l'établissement de pare-feux</li> <li>- Multiplication du nombre des pépiniéristes y compris des femmes préservation de nombreuses essences : d'Eucalyptus, Baobab, Néré, Moringa oleifera, Prosopis juliflora, Acacia coleii, Acacia albida</li> <li>- Existence de nombreuses associations des agriculteurs capables de poursuivre les activités</li> <li>- Amélioration de l'entrepreneuriat et les revenus des femmes à travers :</li> <li>- l'équipement (construction de centre multifonctionnel),</li> <li>- la formation de 20 femmes à la pratique de la transformation de produits locaux (beurre de karité, fabrication de savon, etc.)</li> </ul>
	Projet de valorisation du Beurre de Karité du Bélédougou à travers un appui de la coopérative « Fotémogoban » de Ouolodo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- constitution et l'accompagnement des associations constituent des moyens de durabilité des actions.</li> <li>- Mise en relation avec les services financiers</li> <li>- Mise en place/structuration d'association</li> <li>- L'équipement</li> <li>- La formation à la transformation</li> <li>- La formation à la commercialisation/marketing et mise en place d'outils de gestion</li> <li>- mise en relation des producteurs avec des entreprises en vue de l'amélioration de leurs revenus, notamment des fournisseurs de semences et d'engrais pour améliorer la productivité et la production</li> </ul>	
	Projet de Valorisation du karité de la coopérative Fotémogoban		
	Projet de développement de Pôle d'Entreprise Agricole autour de l'oignon de l'union Mandé Jigi de Bancoumana		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des maraîchères sur la maîtrise de la technique de production, la récolte et la conservation de l'oignon</li> <li>- Partenariat établi <i>entre producteurs et fournisseurs d'intrants</i></li> </ul>

Domaines	Projets/actions	Stratégies	Quelques résultats probants (à compléter)
Développement communautaire	Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire dans la Commune Rurale de Didiéni	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et appui-conseil,</li> <li>- Equipement et dotation en infrastructure</li> <li>- Approvisionnement en intrants,</li> <li>- Appui à la mobilisation de financement (fonds AGR, crédit d'intrants et crédit d'équipement),</li> <li>- Promotion des initiatives de développement des femmes,</li> <li>- Alphabétisation,</li> <li>- Mise à défens (création, enrichissement, entretien),</li> <li>- Information et sensibilisation environnementale et à la GRN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à la technique de production, conditionnement et marketing de semence des populations</li> <li>- Appui en semences améliorées de sorgho CSM63E, mil « toronio », d'arachide fleur 1, niébé Korobalen, d'engrais DAP</li> <li>- Appui en engrais DAP + produits de traitement</li> <li>- Appui à la certification de semence</li> <li>- Construction de digues filtrantes</li> <li>- Approvisionnement des magasins en céréales</li> <li>- Appui à la mobilisation de fonds pour achat d'engrais, équipements agricoles (charrettes, semoirs, charrues)</li> <li>- Enrichissement des mis en défens avec des plants de Prosopis juliflora,</li> <li>- Ouverture de pare-feux des mis à défens</li> </ul>
Education	<p>Projet de sensibilisation sur l'éducation Préscolaire et Primaire dans l'Unité de Programme (PU) de Barouéli</p> <p>Projet de lutte contre l'abandon scolaire des filles dans le CAP de Kadiolo Région de Sikasso</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des autorités communales et scolaires</li> <li>- Mise en relation des CGCDPE avec les autorités</li> <li>- Appui à la gestion de CDPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplication de Centres de Développement Petite Enfance (CDPE)</li> <li>- Amélioration de la gestion des CDPE</li> <li>- Augmentation du taux de maintien des filles à l'école</li> <li>- Implications des collectivités et des autorités scolaires (CAP) dans la gestion des CDPE</li> <li>- Amélioration de la nutrition des enfants</li> <li>- Amélioration du suivi du calendrier vaccinal des enfants</li> </ul>

Environnement	Développement et test de prototypes de semoirs multifonctionnels adaptés aux conditions climatiques difficiles	Test et Promotion d'équipement en vue de l'amélioration de la SAN en adéquation avec les conditions climatiques	- Réduction de la quantité d'engrais de 150 kg/ha (système d'épandage de l'engrais) à 5kg/ha (microdose mécanique), la réduction du temps des travaux de 12 heures /ha pour le semis manuel à 4 heures /ha et l'amélioration des rendements des cultures vivrières de plus de 38%
Recherche	Diffusion des techniques de gestion de l'aflatoxine de l'arachide dans la commune de Nièna	- Formation des producteurs et des commerçants - appui-conseil - Information et sensibilisation mise à disposition de semences et équipement	- connaissance accrue et gestion de l'aflatoxine de l'arachide dans les villages par les producteurs, des productrices et des commerçants - Formation des acteurs en DPI - Approfondissement de six (6) innovations paysannes identifiées et caractérisées dans les régions de Ségou et de Mopti en lien avec l'intensification agro écologique. - Deux (2) innovations paysannes (récupération des terres dégradées par la plantation d'acacias Sénégal et récupération terres dégradées par enfouissement des matières) ont été améliorées à travers l'expérimentation conjointe avec l'appui du chercheur

## Annexe 2 : Liste des participants au processus de planification stratégique

N°	Noms et Prénoms	Positions	Contacts (Tél et email)
01	Korotimi TRAORE	Chargée Administration	Tél 66 78 88 07 <a href="mailto:korotimi@gmail.com">korotimi@gmail.com</a>
02	Baraïma DIALL	Chargé de Projet	Tél 66 16 45 68/76 33 93 89 <a href="mailto:sagalidiall@yahoo.fr">sagalidiall@yahoo.fr</a>
03	Moussa DIARRA	Animateur	76 38 84 18/66 38 84 18 <a href="mailto:Diarrakoro2004@yahoo.fr">Diarrakoro2004@yahoo.fr</a>
04	Djibril DOUMBIA	Coordinateur Koumantou	Tél 74 63 64 35/65 37 01 00 <a href="mailto:djikodo@gmail.com">djikodo@gmail.com</a>
05	Raphaël DEMBELE	Coordinateur Didiéni	Tél 76 20 38 97/60 27 55 42 <a href="mailto:Raphdembele16@gmail.com">Raphdembele16@gmail.com</a>
06	Djibril KONE	Secrétaire Permanent	Tél 76 42 07 03/66 42 07 03 <a href="mailto:djibrilaso@yahoo.fr">djibrilaso@yahoo.fr</a>
07	Cheickna DIANE	Coordinateur Zantiébougou	Tél 66 22 67 72 <a href="mailto:Cheicknadiane.79@gmail.com">Cheicknadiane.79@gmail.com</a>
08	Mame Anna TRAORE	Chargée Suivi Evaluation	Tél 76 30 04 17 <a href="mailto:traoremameanna@gmail.com">traoremameanna@gmail.com</a>
09	Souleymane N'DIAYE	Membre	Tél 66 87 88 96/79 32 30 77 <a href="mailto:Souleymanendiaye725@gmail.com">Souleymanendiaye725@gmail.com</a>
10	Bourama DIAKITE	Coordinateur FARENE	<a href="mailto:diakitbourama@yahoo.fr">diakitbourama@yahoo.fr</a>
11	Moussa SOGOBA	Chef de mission de projet	Tél 76 25 05 73 <a href="mailto:pagnoucoulibaly@yahoo.fr">pagnoucoulibaly@yahoo.fr</a>
12	Lassana Sylvestre DIARRA	Contrôleur interne Comité Directeur	Tél 66 79 17 13 <a href="mailto:lassylvedia@yahoo.fr">lassylvedia@yahoo.fr</a>
13	Dr A.K DAILLO	ADAF Gallè	Tél 79 03 23 13 <a href="mailto:akedaill@yahoo.fr">akedaill@yahoo.fr</a>
14	Adama SIDIBE	Membre	Tél 76 07 31 26 <a href="mailto:a.sidibe060@gmail.com">a.sidibe060@gmail.com</a>
15	Bréhima TRAORE	Trésorier Comité Directeur	Tél 66 76 53 40/77 19 36 63 <a href="mailto:btraore@gmail.com">btraore@gmail.com</a>
16	Baba Handane DJITTEYE	Membre	Tél 69 78 41 12/76 49 90 61 <a href="mailto:Handanebaba2020@gmail.com">Handanebaba2020@gmail.com</a>
17	KOUYATE Aissé DIARRA	Présidente Comité Directeur	Tél 76 18 42 75 <a href="mailto:aissediarra111@gmail.com">aissediarra111@gmail.com</a> <a href="mailto:aissediarra@yahoo.fr">aissediarra@yahoo.fr</a>